

ARMÉE- VISITE

Saïd Chanagriha en visite d'inspection à la 2^{ème} Région militaire

P. 24

HISTOIRE-MÉMOIRE

La valeur et l'importance de l'Algérie la rendent "vulnérable aux complots" (Chikhi)

P. 3

IMAMS - FORMATION

Clôture de la session de formation des imams détachés à la mosquée de Paris (France)

P. 4

APPROVISIONNEMENT EN HUILE DE TABLE

Fédération nationale de l'agroalimentaire : la perturbation causée par les commerçants au détail

La perturbation dans l'approvisionnement en huile de table, constatée sur le marché national durant les dernières semaines, est due aux commerçants détaillants qui refusent de se faire facturer leurs achats auprès des grossistes et des producteurs, a indiqué à l'APS, le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA), Khaled Belbel. Le responsable de l'organisation patronale, affiliée à la Confédération algérienne du patronat (CAP), a expliqué que "les commerçants au détail ont causé cette pénurie des huiles de table sur le marché" en prétextant la rareté de ces produits au niveau des grossistes et des producteurs.

P. 24

DKnews/APS



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Création de 44 incubateurs à travers les établissements de l'enseignement supérieur (ministre)

P. 3

COMMERCE

Les importateurs soumis à de nouveaux cahiers des charges

P. 6

DIPLOMATIE

Une rencontre entre des attachés économiques et des opérateurs locaux à Blida

P. 6

SANTÉ

ALLAITER APRÈS UNE CÉSARIENNE

Ce qu'il faut savoir

P.p 12-13

FOOTBALL

INTERNATIONAUX DE LIGUE 1 ET LIGUE 2 EN FRANCE

Une dérogation pour rejoindre leurs sélections

P. 21



CINÉMA

Journées virtuelles du court métrage : les lauréats distingués

P. 16

ALGER

Fermeture à partir de demain du pont métallique reliant Gué de Constantine à Baraki

P. 2

APC DE OULED BESSEM (TISSEMSILT)

Mise en œuvre du pouvoir de substitution du wali



Suite au blocage au sein de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ouled Bessem, le wali de Tissemsilt a décidé la mise en œuvre du pouvoir de substitution du wali jusqu'à la levée du blocage et le retour des membres à leurs missions normales et régulières, a indiqué samedi un communiqué du cabinet du wali.

"Le Wali de Tissemsilt, Abbas Badaoui, a décidé de charger un gestionnaire administratif de la gestion des affaires de la commune de Ouled Bessem, conformément aux articles 100 et 101 de la loi 10/11 du 22 juin 2011 relative à la commune", précise la même source.

Cette décision intervient suite au blocage que connaît l'APC de Ouled Bessem induisant l'entrave du développement local au niveau de cette collectivité, ayant impacté le quotidien des citoyens.

Ce blocage a entraîné la non approbation de l'inscription des projets de développement outre la non ouverture des affectations financières relatives à l'opération de solidarité du mois de ramadhan pour cette année.

Cette décision prise par le wali vise à assurer la continuité du Service public dans cette commune et à mettre en œuvre ses programmes de développement afin de prendre en charge les préoccupations de sa population.

TISSEMSILT

Quatre personnes gravement blessées dans un accident de la route à Youssoufia

Quatre (04) personnes ont été gravement blessées dans un accident de la route survenu samedi sur le tronçon de la RN 14 reliant la commune de Youssoufia à Theniet El Had (Tissemsilt), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile (PC).

"Quatre personnes ont été gravement blessées suite à une collision entre un camion renversé et deux véhicules touristiques au niveau du lieu dit Larame dans la commune de Youssoufia", précise la même source, ajoutant que "les blessés ont été transférés aux urgences de l'établissement public hospitalier (EPH) de Theniet El Had".

De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

COMPLEXE D'EL HADJAR (ANNABA)

M. Manaâ désigné nouveau directeur général

M. Lotfi Manaâ a été désigné nouveau directeur général du complexe sidérurgique d'El Hadjar, filiale de l'entreprise Sider, relevant du groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques "Imetal", a-t-on appris samedi de ce groupe public.

Le nouveau directeur remplace M. Redha Belhadj nommé en avril 2020 à la tête de ce complexe.

M. Manaâ occupait le poste de directeur général adjoint au sein du complexe, avant sa désignation en qualité de nouveau directeur général.

Cette décision a été prise au terme d'une réunion du Conseil d'Administration de l'entreprise.

ROUTES

Fermeture à partir de mardi prochain du pont métallique reliant Gué de Constantine à Baraki



Le pont métallique reliant les communes de Gué de Constantine à Baraki sera fermé à la circulation routière pour des travaux de réparation à partir de mardi prochain, indique samedi un communiqué de la wilaya d'Alger, précisant que la circulation dans les deux sens sera déviée vers d'autres axes routiers.

Cette mesure intervient en application de l'arrêté de du wali d'Alger portant fermeture du pont métallique situé à la commune de Gué de Constantine sur le CW14 reliant Gué de Constantine à Baraki pour travaux de réparation du pont métallique, note la même source.

A cet effet, la direction des travaux publics informe l'ensemble des usagers de cet axe routier qu'il sera fermé à la circulation routière à partir du mardi 23/03/2021 pour une durée de 21 jours.

La circulation sera déviée pour les deux sens de la circulation, Baba Ali-Baraki vers Gué de Constantine et Gué de Constantine vers Baraki par les axes routiers RN38 - radiale Oued Ouchayah-échangeur rocade sud-Baraki et CW14 et Baba Ali-Baraki-CW14, ajoute le communiqué.

La wilaya d'Alger demande aux usagers de la route de "ne pas s'aventurer pour l'utilisation de cet axe routier et de respecter les panneaux de la signalisation directionnelle et d'interdiction".

ALGER

Coupages d'eau de 19h à 7h dans 40 communes à partir d'hier

Quarante (40) communes de la wilaya d'Alger connaîtront des coupures d'eau de 19h00 à 7h00 suite aux travaux d'entretien de la station de dessalement d'eau de mer d'El-Hamma qui s'étaleront de dimanche à mercredi prochain, indique samedi un communiqué de la wilaya d'Alger.

Les communes concernées sont: Alger centre, Sidi M'hamed, Belouizdad, El Mouradia, Kouba, Bologhine, Oued Korriche, Rais Hamidou, Hammamet, Bab el Oued, Casbah, Bir Mourad Rais, El Madania, Gué de Constantine, El Biar, Birkhadem, Hydra, Ben Aknoun, Béni Messous, Bouzaréah, Birtouta, Tessala El Merdja, Draria, El Achour, Baba Hassen, Douéra, Ouled Fayet, Chéraga, Sahaoula, Soudania, Dély Brahim, Hussein Dey, El-Magharria, Bachdjerrah, Zéralda, Staoueli, Ain Benian, Mehalm, Rahmania et Khraicia, a précisé la même source.

TLEMENEN

Saisie de près de 36 kgs de kif traité à Beni Boussaid

Les éléments de la brigade mobile de Béni Boussaid ont saisi une quantité de près de 36 kilos de kif traité, a-t-on appris, samedi, de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tlemcen.

Exploitant des informations selon lesquelles une quantité de kif traité est en possession d'un individu, les services de police ont élaboré une stratégie qui a abouti à mettre un terme à cet acte criminel et à saisir une quantité de drogue estimée à près de 36 kg.

Le présumé trafiquant, âgé d'une quarantaine d'années, a été également arrêté, ajoute la même source.

Après l'accomplissement des procédures d'enquête, le mis en cause a été présenté devant la justice pour "commerce illicite de drogue", a précisé la source.

BLIDA

Décès du journaliste Mohamed Achouri



Le journaliste Mohamed Achouri est décédé samedi soir d'une crise cardiaque à l'âge de 63 ans, a-t-on appris dimanche auprès de sa famille.

Né le 10 février 1958 à Bab El Oued (Alger), le défunt a eu un riche parcours professionnel.

Journaliste à "L'Unité", "Le Soir d'Algérie", "Liberté" et "Horizon", il avait également travaillé à l'APS, durant trois années, à Médéa.

Le défunt Mohamed Achouri avait également fondé la revue spécialisée "Santé Mag" dont il était directeur de publication.

L'enterrement aura lieu ce dimanche après la prière du Dohr au cimetière des Chouhada, à la cité 13 Mai au centre ville de Blida.

ILLIZI

Trois morts dans un accident de circulation sur la RN-3

Trois (3) personnes ont perdu la vie dans un accident de circulation survenu sur le tronçon de la RN-3 reliant Illizi et In-Amenas, a-t-on appris dimanche des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit samedi suite au dérapage et au renversement d'un véhicule touristique au niveau du point kilométrique PK-70 en allant vers In-Amenas, causant la mort sur place de ses trois occupants, un homme (23 ans) et deux femmes (22 et 43 ans), a précisé le chef de service prévention, le commandant Aberkane Djemai.

Les corps des victimes ont été déposés par les éléments de la protection civile à la morgue de l'hôpital d'Illizi.

Une enquête a été diligentée par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident.

PERSONNALITÉS

Décès d'Yvette Maillot, sœur du martyr Henri Maillot



Yvette Maillot, sœur du martyr de la Révolution algérienne Henri Maillot, est décédée samedi au CHU Mustapha Pacha (Alger) à l'âge de 94 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Née à Mostaganem, Yvette Maillot, connue pour son engagement et son action pour l'indépendance de l'Algérie, fait partie d'une famille de fervents militants et défenseurs de la cause nationale, dont le plus célèbre fut Henri Maillot, tombé au champ d'honneur en 1956.

Son inhumation était prévue hier au cimetière chrétien de Diar Essaada à El-Madania (Alger).

HISTOIRE-MÉMOIRE

La valeur et l'importance de l'Algérie la rendent "vulnérable aux complots" (chikhi)

Le conseiller du président de la République, chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi a affirmé samedi à Biskra que la valeur et l'importance de l'Algérie "la rendent vulnérable aux complots et aux conspirations de plusieurs parties".

"Les complots et les conspirations contre l'Algérie qui n'est pas épargnée par ses voisins, ou les pays pouvant être considérés comme ennemis ou amis, ne sont pas nouveaux et constituent le résultat du poids historique de l'Algérie et de ses potentialités", a précisé M. Chikhi dans son intervention lors d'une rencontre sur "le rôle de la société civile dans la préservation de la mémoire historique", tenue dans la salle de conférences du musée régional du moudjahid, au chef-lieu de wilaya.

Il a dans ce sens ajouté que "si l'Algérie n'était pas forte et importante de par son histoire, ses composantes et ses capacités, elle n'aurait pas fait l'objet de ces conspirations". Et d'ajouter: "cette impor-

tance et cette valeur qui font la fierté des Algériens, l'Algérie l'a acquise grâce aux réalisations de ses valeureux enfants à travers l'histoire, qui étaient pionniers dans divers domaines et ont créé des gloires auxquelles de nombreuses nations aspirent".

Le conseiller du président de la République a souligné, dans le même contexte, que "cette fierté impose en même temps d'être vigilants et d'assumer une plus grande responsabilité pour la protection de la patrie". M. Chikhi a également attesté que la conjoncture actuelle "impose la préservation de la cohésion nationale et la protection de la mémoire nationale pour déjouer tout complot".

Il a également souligné l'im-



portance d'inciter les citoyens à s'intéresser à la mémoire collective que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a veillé à sa collecte et à son exploitation pour mettre en

avant les principes de la Nation depuis des lustres et qui caractérisent les Algériens comme pionniers de la pensée et de la détermination". Le conseiller du président de la République chargé de la

mémoire a mis en avant des personnalités nationales et étrangères à travers les âges qui ont contribué à créer un pan de l'histoire de l'Algérie, soulignant l'importance de rester fidèles envers ceux qui se sont sacrifiés pour l'Algérie et ceux qui ont aimé ce pays, même les étrangers, et le devoir d'œuvrer à transmettre le message fidèlement aux générations à travers la préservation de la mémoire collective.

Cette rencontre a été organisée par l'Union générale de la société civile algérienne (UGSCA) et l'association nationale "El Chahid Lam Yamout", en coordination avec le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Création de 44 incubateurs à travers les établissements de l'enseignement supérieur (ministre)

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, samedi à Oran, que 78 maisons de l'entrepreneuriat et 44 incubateurs ont été créés à travers les établissements de l'enseignement supérieur au niveau national.

Dans son intervention, lors de l'ouverture de la conférence régionale sur les start-up, organisée par le ministère délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, le ministre a indiqué que son secteur a créé, dans le cadre d'une convention avec le ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, 78 maisons de l'entrepreneuriat à travers les établissements de l'enseignement supérieur. Ces structures sont chargées de sensibiliser les étudiants, de les former, de les encourager et de garantir leur accompagnement dans la création de start-up. Le ministre a également indiqué que 44 incubateurs ont été mis en place à travers les universités et les écoles supé-

rieures, dans le cadre de décisions conjointes entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui des finances. Il a précisé que ces incubateurs sont accompagnés sur le plan administratif, par les directeurs des établissements universitaires et scientifiquement par l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique.

A ce propos, le ministre a annoncé que, durant la semaine en cours, un accord-cadre sera signé entre son département et le ministère délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up. Cet accord concernera la coopération dans le domaine du soutien des projets innovants et des incubateurs universitaires, ainsi que l'accompagnement des étudiants universitaires diplômés pour la création de start-up. D'autre part, Abdelbaki Benziane a indiqué que son secteur œuvrera à ouvrir le champ devant les étu-

dians pour une bonne formation, depuis leur inscription à l'université et inculquer en eux la culture de l'entrepreneuriat, ainsi que leur encouragement à développer des projets particuliers pour devenir des créateurs de richesses.

Le directeur général de la caisse algérienne de financement des start-up, Ahmed Haftari, est expliqué, pour sa part, le mode de participation de la caisse dans le capital social des start-up, selon le principe de risques (partage des bénéfices et des pertes), indiquant que la caisse vise à faciliter le financement des start-up et leur accompagnement dans le domaine de la gestion.

L'intervenant a indiqué que la caisse a reçu 52 demandes de financement d'entreprises actives dans les domaines de l'intelligence artificielle, la santé, l'éducation, l'industrie, le tourisme, entre autres. Pour sa part, Noureddine Ouadah, directeur des start-up et des structures de soutien du ministère délégué, est intervenu pour expliquer le mode d'attribution de la

marque aux start-up, indiquant que celui-ci dépend du facteur d'innovation et de développement dans le marché, notant que 100 start-up, 80 projets innovants et 15 incubateurs ont bénéficié de la marque. La conférence a vu également la présence du ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine Mehdi Oualid, ainsi que les ministres de l'énergie et des mines, de la poste et des télécommunications, respectivement Mohamed Arkab et Brahim Boumezar, en plus des walis d'Oran, de Mostaganem et de Sidi Bel-Abbes. Des experts en technologies modernes ont participé à la conférence régionale. Ils ont abordé des sujets concernant la technologie des finances, les technologies des assurances, le "cloud computing", le transport et les services logistiques, en présence de 600 participants entre opérateurs économiques, des propriétaires de start-up, des étudiants porteurs de projets innovants de 14 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays.

ENTREPRISES

La Start-up, pilier de l'économie nationale (ministre délégué)

Le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine El-Mahdi Oualid a souligné samedi à Oran que les start-up seront le pilier de l'économie nationale, édifiée sur la science, la connaissance et l'innovation et seront une locomotive de développement.

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la conférence régionale sur les start-up, organisée par son département ministériel au centre des conventions "Ahmed Benahmed" d'Oran, le ministre délégué a indiqué, que "l'édification d'une économie forte nécessite la conjugaison des efforts pour la création d'un tissu de start-up capables de relever les différents défis auxquels le pays fait face, économiques notamment". A ce propos, Yacine El-Mahdi Oualid a indiqué que "l'Algérie fait aujourd'hui face à des défis dans tous les domaines, et tout particulièrement dans ceux de la transition numérique, énergétique et économique. Notre pays a besoin, plus qu'avant, à la science, à la connaissance et à l'innovation, ainsi qu'à la valeur ajoutée qui sera apportée par les idées de notre jeunesse". Le ministre délégué a souligné que le passage d'une économie de rente à une économie de production nécessite l'avènement d'une rupture avec les anciennes pratiques bureaucratiques.

"Il s'agira également de mettre la main dans la main et aspirer à édifier une économie forte, basée sur les compétences, issues des universités algériennes, capables de concrétiser leurs idées avec le soutien de l'Etat, à travers les différents dispositifs mis en place pour la promotion et le soutien de ces start-up", a-t-il ajouté.

"Ce soutien apporté par l'Etat aux porteurs de projets innovants et aux start-up traduit sa forte volonté de mettre en place une base solide en vue d'édifier une économie nationale axée sur la production, avec un soutien solide aux entreprises créatrices de richesses et d'emplois", a-

t-il encore ajouté. Abordant les activités de son département ministériel, Yacine El-Mahdi Oualid a souligné que trois axes essentiels ont été pris en compte, à savoir le cadre juridique et réglementaire des start-up, les mécanismes de leur financement et les institutions les accompagnant.

Le département de Yacine El-Mahdi Oualid a travaillé avec plusieurs ministères, dont ceux de la Justice, des Finances, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, dans le but de mettre en œuvre les différentes mesures réglementaires, de financement et d'accompagnement, rappelle-t-on.

Le ministre délégué a également fait part des différentes démarches entreprises pour soutenir les start-up, à l'instar de la création du Fonds national pour le financement des start-ups permettant un financement en adéquation avec la nature des entreprises innovantes, en plus du soutien des incubateurs des travaux qui sont, selon lui, "une réelle fenêtre des start-up sur le développement, notamment du point de vue de l'accompagnement des jeunes dans la formation, le marketing et le management".

A ce propos, il a affirmé que son département ministériel s'est attelé à préparer un plan de travail pour la création d'au moins un incubateur au niveau de chaque wilaya, des instances appelées, selon lui, à "jouer un grand rôle pour concrétiser les idées innovantes et les mettre sur le marché comme produit".

Dans ce contexte, il a annoncé le lancement prochain de plusieurs incubateurs dans les différentes wilayas de l'ouest du pays. De son côté, M. Ali Zerrouki, directeur général de l'accélérateur des start-up "Algeria Venture" a abordé les mécanismes mis en place par son instance, créée début mars en cours, notamment en ce qui concerne le soutien des jeunes porteurs de projets innovants et les aider dans la recherche de marchés locaux et étrangers

pour la commercialisation de leurs produits. M. Zerrouki a appelé les jeunes innovateurs à se rapprocher de cet espace, qui représente, selon lui, une valeur ajoutée pour l'économie nationale, à travers l'accompagnement des start-up dans la concrétisation de leurs idées, à travers un regard neuf et un esprit entrepreneurial.

D'autre part, l'ouverture de la conférence a été marquée par l'allocution prononcée par le premier ministre, Abdelaziz Djerrad, par visio-conférence, dans laquelle il a souligné l'engagement du Gouvernement à soutenir les innovateurs algériens, où ils se trouvent, afin d'édifier une économie nationale moderne. La conférence a également vu la présence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Abdelbaki Benziane, de l'Énergie et des Mines Mohamed Arkab, de la Poste et des Télécommunications Brahim Boumezar, ainsi que le conseiller du Président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté algérienne à l'étranger Nazih Berramadane, en plus des walis d'Oran, de Mostaganem et de Sidi Bel-Abbes. Des experts nationaux et internationaux participent à cette conférence régionale dont les intervenants aborderont plusieurs sujets concernant la technologie des finances et les technologies d'assurance, le "cloud computing", le transport et les services logistiques. Les lauréats du concours des projets innovants sur les thèmes de la conférence seront annoncés, lors de cette rencontre, à laquelle participent 160 étudiants dont neuf (9) projets ont été choisis pour participer à la phase finale. Les travaux seront évalués par une commission composée d'experts. Des conférences régionales similaires dédiées à d'autres thèmes seront organisées à Ghardaïa et Constantine. Une conférence nationale est prévue à Alger en octobre prochain, rappelle-t-on.

IMAMS - FORMATION

Clôture de la session de formation des imams détachés à la mosquée de Paris (France)

La session de formation destinée aux imams détachés à la mosquée de Paris (France) a pris fin samedi à Tlemcen en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi.

Lors de la clôture de cette session, baptisée au nom du docteur Aïssa Mîgari, le ministre a indiqué que la responsabilité des imams "est grande dans la mesure où ils doivent servir la communauté algérienne à l'étranger et l'Islam, tout en veillant à bien expliquer et inculquer aux enfants le vrai sens du message de l'Islam et les valeurs religieuses et nationalistes".

Le ministre a, par ailleurs, exhorté les imams à être d'un vrai soutien aux familles algériennes établies en France, tout en recensant et en prenant en charge leurs préoccupations relatives aux questions religieuses dont le fiqh.



Youcef Belmahdi a mis l'accent sur la nécessité pour les imams de "s'inspirer de notre histoire et de legs de nos savants pour prodiguer conseils et orientations".

En marge de la session de formation de deux jours, organisée au profit de 61

imams et trois guides religieux de différentes régions du pays, le ministre a procédé à la remise de décisions d'intégration dans le cadre des contrats pré-emploi à six guides religieux, six agents administratifs, à deux imams et à un délégué de wakfs. La visite à

Tlemcen a été marquée par la participation du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs aux festivités de la fête de la Victoire et par le lancement de la session de formation des imams détachés à la mosquée de Paris, en plus de l'inauguration de la mosquée "Saad ibn Abi Wakkas". Youcef Belmahdi a également visité la mosquée "Abou Bakr Esseddik", dans la commune de Maghnia, qui avait bénéficié de travaux de réhabilitation.

Le ministre a en outre visité l'école coranique "Moussa Ibn Nossair" à Abou Tachfine, dans la commune de Tlemcen, et enfin le mausolée de Sidi Boumediène.

ECONOMIE

Plus de 300 entreprises émergentes obtiennent le label Start-up (ministre délégué)

Plus de 300 entreprises émergentes et initiatrices d'un projet innovant au niveau national ont obtenu le label "Start-up" accordé par le comité national habilité, a-t-on appris samedi du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, Yacine El Mahdi Oualid.

"L'octroi de la marque permettra à ses bénéficiaires d'obtenir plusieurs avantages, notamment un financement par le fonds d'investissement, créée par le ministère et l'accompagnement, en plus de plusieurs exonérations fiscales qui sont accordées en vertu de la loi de finances 2021", a précisé le ministre délégué en marge d'une conférence régionale sur les start-up, organisée par son département ministériel au Centre des

conventions Mohamed Benahmed d'Oran. Une start-up est toute entreprise soumise au droit algérien qui respecte les normes et conditions. Son âge ne doit pas dépasser 8 ans et son modèle d'affaires dépend de produits, de services ou de toute idée innovante. Yacine El Mahdi Oualid a annoncé, dans ce contexte, l'ouverture d'une succursale de l'accélérateur de start-up "Algeria Venture" dans la wilaya d'Oran, qui sera suivie par l'ouverture d'autres succursales dans différentes wilayas prochainement, a-t-il assuré.

Abordant la conférence régionale des start-up, le ministre délégué a souligné que l'organisation de tels événements scientifiques au niveau régional vise à "créer une véritable dynamique d'innovation au niveau

des sociétés émergentes dans diverses régions du pays", ajoutant que des conférences régionales similaires seront organisées à Gharadaia, Constantine et à Alger.

En marge de la rencontre, Yacine El Mahdi Oualid, accompagné des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdel-Baki Benziane, de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de la Poste et Télécommunications, Brahim Boumarz, a visité une exposition des start-up comprenant 20 entreprises de différentes wilayas dans l'Ouest du pays. Les ministres ont encouragé les jeunes innovants à persévérer pour concrétiser leurs projets émergents et conférer de la valeur ajoutée à l'économie nationale.

TOURISME

Promouvoir la performance pour en faire "une force motrice" du développement économique (ministre)

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a mis en avant, samedi à Alger, l'impératif de promouvoir la performance du secteur pour en faire "une force motrice" du développement économique. Intervenant lors d'une rencontre avec les Directeurs de wilayas du Tourisme et de l'Artisanat, le ministre a affirmé que c'est là une opportunité pour échanger avec les cadres de wilayas, les investisseurs et les opérateurs sur le développement et la promotion de la performance du secteur "en vue d'en faire une force motrice du développement économique, dans le cadre de la politique adoptée par l'Etat pour la lutte contre la corruption et la médiocrité et le renouement avec l'éthique et la compétence". Soulignant "l'importance de cette réunion", il a indiqué qu'elle vient clôturer la série de réunions tenues récemment avec les cadres de l'administration centrale et les instances sous la tutelle, ainsi qu'avec le Groupe, Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et les partenaires socio-économiques pour "connaître les défis du secteur, ses points forts et faibles et les préoccupations majeures et difficultés qu'il connaît". Il a souligné, dans ce sens, la nécessité d'améliorer la qualité du service, de développer l'investissement et de renforcer la formation dans le secteur du tourisme, rappelant que l'Algérie compte actuellement 1 500 hôtels. A ce titre, le Groupe HTT a entamé, depuis cinq ans, la réhabilitation de nombre d'hôtels, dont certains entreront en service en étant en conformité avec les normes internationales en vigueur, a précisé le ministre. Mettant en avant l'importance de la prise en charge de l'Artisanat, en tant que moyen de préservation du patrimoine, le ministre a relevé que ce créneau a contribué, durant l'année 2020, à la création de 31.957 activités et de 347.85 postes d'emploi. Le ministre a insisté, à ce propos, sur l'importance à accorder à l'activité familiale en garantissant l'aide et l'assistance aux familles "conservatrices" du patrimoine historique,

notamment en zones d'ombre. Par ailleurs, M. Boughazi a mis l'accent sur l'importance des accords de coopération avec les pays pionniers dans le domaine du tourisme en vue de tirer profit des opportunités de formation et d'échange d'expériences et de connaissances. Il a appelé, également, à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment dans le numérique et l'intelligence artificielle, à l'effet de faciliter les transactions commerciales et administratives et les prestations au profit des citoyens. Par la même occasion, le ministre a rappelé les efforts consentis dans ce domaine, à travers la mise en place d'une plateforme numérique, en sus de l'utilisation des réseaux sociaux pour la commercialisation et la promotion touristique.

INDUSTRIE

M. Bacha reçoit les responsables d'organismes relevant de son secteur

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a présidé samedi à Alger une réunion avec les responsables des organismes chargés de la qualité et de l'accompagnement des entreprises, a indiqué le ministère dans un communiqué. Une quinzaine d'institutions et des PME ont pris part à cette rencontre, tenue en présence des cadres du ministère, fait savoir la même source. "La réunion a été une occasion de rappeler l'importance et le rôle de ces organismes et institutions dans la relance économique et dans la nouvelle politique industrielle, dans une conjoncture économique difficile", souligne le communiqué. Dans ce cadre, M. Bacha a appelé "à une mobilisation de toutes les ressources et à une conjugaison de tous les efforts pour une accélération des réformes et de la restructuration de l'économie nationale". Il a également insisté, à cet égard, sur "l'amélioration de la qualité de la production industrielle nationale et de la compétitivité à travers le développement des capacités nationales en matière de normes et de laboratoires de contrôle industriels et l'appui au processus d'accréditation aux organismes d'évaluation de la conformité et de certification des entreprises. De plus, le ministre a mis l'accent sur l'urgence de la simplification des procédures administratives pour une meilleure qualité de prestation de services et une prise en charge efficace des opérateurs économiques. Pour ce faire, a-t-il estimé, "un renforcement des systèmes d'information et une meilleure gestion des bases de données sont nécessaires, ainsi que le renforcement des infrastructures d'appui au développement de la compétitivité industrielle et à la formation d'une ressource humaine qualifiée".

LOGEMENT

Vers le lancement d'un grand projet de logement rural (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, samedi depuis Jijel, le lancement, "d'un grand et important projet de logement rural". "Un grand et important projet de logement rural sera lancé dans les jours à venir à travers tout le territoire national", a déclaré à la presse le ministre en marge du coup d'envoi des travaux de réalisation de 600 unités de logements AADL à Mazghitane, à l'entrée ouest de la wilaya de Jijel. M. Belaribi a affirmé, dans ce sens, que le Président de la République accordait "une importance majeure à cette formule de logement pour la sédentarisation dans les villages". Par ailleurs, le ministre de l'Habitat a indiqué que "la régularisation de la dernière tranche des souscripteurs du programme AADL, qui n'ont pas effectué leurs choix de site, interviendra d'ici fin mars, au plus tard". "Les souscripteurs qui ont déposé des recours et ceux dont les dossiers ont été acceptés mais qui n'ont pas encore versé la première tranche auront de bonnes nouvelles d'ici la fin du mois courant", a-t-il rassuré. Dans ce cadre, le ministre a fait état d'instructions faites aux directeurs du secteur d'élaborer une feuille de route pour "l'obligation d'accompagnement des projets de logement par différents équipements et structures, notamment éducatifs ainsi qu'un stade de proximité au niveau de chaque nouvelle cité". Il s'agit également, a-t-il ajouté de "la réception des logements en même temps que les réseaux primaires et secondaires afin d'éviter tout retard en matière de distribution". Par ailleurs, M. Belaribi a mis en avant l'impératif pour l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI) "d'adopter une stratégie de recouvrement des droits en instance en recourant à toutes les moyens (sensibilisation et mises en demeure) en vue de rattraper le retard accusé en la matière". Auparavant, le ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un lycée 200/800 places et un chantier d'une polyclinique dans la région de Timizar (commune d'El Aouana). Il a également inauguré une cité de 255 logements publics locatifs (LPL) dans la même région et une autre à Amezouli Mazghitane de 400 logements location-vente. Au terme de sa visite, le ministre a présidé une cérémonie de remise de clés aux bénéficiaires de 1.460 logements, toutes formules confondues, au niveau de la maison de la culture Omar Oussedik.

**FORMATION PROFESSIONNELLE
Un Centre national des examens et concours avant septembre 2021**

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Houyam Benfriha a déclaré, samedi à Alger, que le secteur sera doté d'un Centre national des examens et concours, avant la rentrée de la formation, session septembre 2021. Accompagné par le wali d'Alger, Youcef Cheria, le ministre, qui a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement du Centre national des examens et concours à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de Ben Aknoun, a précisé que ce centre "sera mis en service avant la rentrée de la formation professionnelle, session septembre 2021". Créé en vertu d'un décret exécutif, le Centre national des examens et concours du secteur de la formation professionnelle disposera de centres régionaux, a fait savoir Mme Benfriha, considérant que cette réalisation, qui constitue "un jalon supplémentaire et qualitatif" pour le secteur, permettra de garantir la qualité de la formation. Réalisé conformément au décret exécutif N 21-42 daté du 17 janvier 2021, ce Centre aura pour missions l'élaboration, l'unification et l'adoption des sujets des examens de fin de formation, l'organisation de la session nationale des examens professionnels, des examens d'accès à la formation professionnelle et des concours et examens professionnels d'accès aux grades des corps spécifiques, selon des responsables du secteur. Les examens et concours du secteur étaient organisés et préparés par les établissements régionaux de la formation professionnelle chargés essentiellement de préparer les programmes d'ingénierie pédagogique du secteur, selon les mêmes responsables. De son côté, le wali d'Alger a souligné son engagement à faire aboutir ce projet, en garantissant toutes les facilités pour sa mise en service avant septembre prochain.

M'SILA

Production de 85.000 quintaux de tomates durant la saison agricole 2019-2020

Pas moins de 85.000 quintaux de tomates ont été produits à M'sila au cours de la saison agricole 2019-2020, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de wilaya des services agricoles (DSA).

La quantité a été produite sur une superficie de 300 ha, ont précisé les mêmes services, ajoutant que le rendement par hectare dépasse les 220 quintaux (qx). Comparativement à la saison 2018-2019, la production de la tomate a connu une augmentation de 4.000 qx au cours du précédent exercice en raison de l'entrée en exploitation de nouveaux vergers et l'introduction de techniques permettant d'augmenter la production de



la tomate par hectare, ont expliqué les mêmes services. Afin de mettre en valeur la production de

la tomate les services de l'agriculture de la wilaya de M'sila intensifient les campagnes de vulgarisa-

tion en direction des producteurs en plus de les accompagner dans le cadre des programmes de soutien initiés par l'Etat, a-t-on indiqué de même source. Bien que l'activité de la production de la tomate ait été nouvellement introduite dans le canevas des activités agricoles de la wilaya, les résultats obtenus traduisent le développement de cette filière à M'sila, a conclu la Direction de wilaya des services agricoles.

ALGER

Maintenance de la SDEM d'El Hamma : la Seaal annonce un programme d'alimentation en eau potable

Suite aux travaux de maintenance de la station de dessalement d'eau de mer "SDEM EL HAMMA" (Alger), la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), a annoncé samedi dans un communiqué, un programme d'alimentation en eau potable pour les communes de la wilaya à Alger.

Les communes concernées sont : Ouled Fayet, Cherarba, Dely Brahim, Mahelma, Ain Benian, Hammamet, Birkhadem, Gue de Constantine, Ben Aknoun, Hydra, Bouzareah, Beni Messous, El Biar, El Mouradia, Bir Mourad Raïs, Alger Centre, Casbah, Beb El Oued, Bologhine, Oued Koriche, Zeralda, Staoueli, Souidania, Khraissia, Saoula, Douera, Bab Hacen, Draria, Oued Romane, El Achour, Bordj

El Kiffane, Beb Ezzouar, Mohammadia, El Harrach, Eucalyptus, Baraki, Sidi Moussa, Bourouba, Bach Djarrh, Hussei-Dey, Kouba, Tessala El Merdja, Birtouta, Ouled Chbel, Belouizded, Sidi M'hmed, El Madania, Bordj El Bahri, Dar El Beida, Reghaia, Ain Taya, El Marsa, Heraoua et Rouiba.

Ces communes seront alimentées en eau potable de 7h à 20h du dimanche 21 mars au mercredi 24 mars 2021, précise la SEAAL, assurant que la reprise de l'alimentation en eau potable en continue reprendra à compter du jeudi 25 mars.

Ainsi, la coupure de l'alimentation en eau potable sera partielle, explique le document, précisant qu'elle intervient suite aux travaux

de maintenance de la station de dessalement d'eau de mer "SDEM EL HAMMA" (Alger), décidée par la société Hamma Water Desalination Algeria. Par ailleurs, la société recommande à ses clients, pour leur sécurité, de vérifier la fermeture des robinets d'eau, afin d'éviter une inondation éventuelle au moment du rétablissement de la distribution d'eau, et de laisser couler à faible débit un des robinets d'eau froide pendant quelques minutes afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans les conduites. La SEAAL a enfin rappelé la mise à la disposition de ses clients, pour toute information, le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

OUARGLA

Le patrimoine phœnicicole en quête de davantage de préservation et de valorisation

Le patrimoine phœnicicole de la wilaya d'Ouargla comptant plus de 2,5 millions de palmiers productifs demeure en quête de davantage de préservation et de valorisation.

L'impérative préservation de ce patrimoine a pour objectif de remédier à la saignée et aux ravages qu'il a subis ces dernières années du fait des incendies ayant engendré d'importantes pertes, en dépit des efforts menés par les pouvoirs publics pour faire face à ce phénomène aux répercussions néfastes sur l'économie locale et l'environnement.

Les statistiques fournies par la Direction de la protection civile, à la veille de la célébration de la Journée internationale de l'arbre, font état de la dégradation, entre 2008 et 2020, de plus de 48.000 palmiers, des superficies de broussailles et de brise-vents protégeant les palmeraies causés par plus



de 5.123 feux de forêts à travers la wilaya, dont plus de 500 incendies l'année dernière seulement ayant détruit 4.226 palmiers. Le facteur humain est également cité comme étant à l'origine de certains feux de palmeraies, notamment l'absence de précaution de la part des agriculteurs lors des opérations de débroussaillage et d'entretien après les actions de coupes, ce qui favorise les départs d'incendies, notamment en période des grandes cha-

leurs estivales. L'absence de points d'eau et de pistes d'accès dans certaines palmeraies, entravant l'intervention des éléments de la protection civile, ainsi que les gestes insouciantes de citoyens qui jettent leurs mégots à même le sol, sont d'autres causes déclencheurs des sinistres.

D'intenses efforts pour préserver les palmeraies

Pour se faire, d'intenses efforts sont me-

TIZI-OUZOU

Projet de pompage de l'eau de l'Oued Sébaou vers le barrage de Taksebt

Des travaux de réalisation d'un projet de pompage de l'eau de l'Oued Sébaou vers le barrage hydraulique de Taksebt, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été lancés par la direction locale des ressources en eau (DRE), a-t-on appris, auprès de cette institution. Confié à l'entreprise publique Cosider, le projet porte sur la déviation d'une partie du flux de l'Oued Sébaou par le creusement de deux bassins au pied du barrage de Taksebt et la mise en place d'un système de pompage à deux paliers, a expliqué le directeur local des ressources en eau, Mokrane Djouder, lors de la dernière réunion de l'exécutif de wilaya présidée par le wali Mahmoud Djamaa. Ce projet, lancé récemment dans le cadre des opérations urgentes engagées afin de faire face au manque d'eau potable, suite à la faible pluviométrie, permettra d'injecter quotidiennement dans le barrage de Taksebt, dans un premier temps, un volume de 30 000 M3 d'eau, a relevé M. Djouder, ajoutant que ce volume sera augmenté progressivement en fonction de la disponibilité de la ressource dans l'oued.

Le premier volume d'eau sera pompé en avril prochain vers le barrage Taksebt, dont le taux de remplissage a baissé à 27% suite à deux saisons successives de faible pluviométrie.

Le barrage de Taksebt, situé à une dizaine de kilomètres à l'Est du chef-lieu, est la principale source d'alimentation en eau potable

de la wilaya de Tizi-Ouzou et de plusieurs communes de Boumerdes et d'Alger. Outre cette opération, d'autres projets sont lancés par la DRE et l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE), pour assurer la disponibilité de l'eau potable aux populations et gérer le manque de cette ressource vitale.

Les opérations lancées par l'ADE portent notamment sur la réhabilitation et l'équipement de certaines stations et forages réalisés au niveau de l'Oued Sébaou et de ses affluents, ainsi que sur des travaux de réparation des fuites signalées sur le réseau d'adduction d'eau potable, pour économiser la ressource et la lutte contre le vol d'eau (branchements illicites sur le réseau AEP).

Des travaux de réhabilitation de la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Tizgirt ont été également engagés et sont en voie de finalisation, a indiqué la directrice locale de l'ADE Assia Ouamrouche, qui a souligné qu'à sa mise en service, cette station produira un volume de 1.500 M3 d'eau/jour.

Lors de cette réunion de l'exécutif, le wali a instruit le secrétaire général de wilaya de procéder à l'installation, cette semaine, d'une cellule de suivi, sur le terrain, des différents projets d'urgence de l'ADE et de la DRE, destinés à mobiliser la ressource et assurer sa disponibilité durant cette période exceptionnelle de manque d'eau, pour pouvoir intervenir rapidement en cas de contraintes.

EL TARF

La poésie a participé à la transmission du message de la Révolution (rencontre)

L'importance du rôle de la poésie dans la transmission du message de la Révolution et la glorification des martyrs a été soulignée lors d'une rencontre poétique organisée, samedi, à la veille de la journée mondiale de la poésie, coïncidant avec le 21 mars de chaque année.

S'inscrivant également dans le cadre de la célébration du 59ème anniversaire de la journée de la victoire (19 mars), cette manifestation culturelle a été l'occasion de mettre en relief le rôle joué par la poésie durant la période coloniale dans la mobilisation de la population en l'absence de supports médiatiques.

"La poésie est un moyen de glorification du pays et d'expression sincère et spontanée des sentiments du peuple, ses souffrances, ses joies et ses grands moments", ont indiqué, à l'unanimité, les poètes Réda Didani, Nabila Benassou, Tahar Khechana, Mohamed Salah Zouzu et Nabila Bekakra, lors de leurs interventions.

L'accent a été mis en outre sur la nécessité de la multiplication des rencontres littéraires et poétiques dans cette wilaya frontalière où "la rareté de ces rencontres ne peut être profitable à l'épanouissement de la scène culturelle".

Selon le directeur local de la culture de la wilaya d'El Tarf, cette 3ème édition, placée sous le slogan "la poésie, langue de la victoire", intervient dans un contexte difficile marqué par la crise sanitaire liée à la Covid 19.

Plusieurs extraits de poésies et textes littéraires dédiés à la révolution des peuples algérien et palestinien ainsi qu'à la contribution de la poésie dans la dynamisation de la scène culturelle, ont été présentés au public amoureux de prose, a ajouté la même source. Organisée à la bibliothèque principale de lecture publique Françoise Louise dite Mabrouka Belgacem d'El Tarf, en étroite coordination avec la Maison de la poésie, créée depuis une année, en plein propagation de la Covid 19, cette manifestation culturelle a vu la participation d'une trentaine de poètes de différentes régions du pays. En plus de lectures poétiques, de chants et de musique, cette journée a été marquée par une vente dédicace des dernières publications des poètes Bekakria (Hibr roaa), Arezki Didani (Abaq El Doukhane) Et Mohamed Zizou (El Ouahm). Des attestations ont été remises aux participants de cette manifestation culturelle.

FORÊTS

Les recettes des produits forestiers avoisinent 145 millions de dinars (DGF)

Les recettes générées par les ventes des produits forestiers nationaux se sont établies à près de 145 millions de dinars en 2020, selon une responsable de la direction générale des forêts (DGF).

"Ces revenus proviennent des produits ligneux (bois) et des produits forestiers non ligneux (PFNLs)", a indiqué Mme Khadra Achour, sous directrice des biens et services des écosystèmes forestiers, dans un entretien à l'APS. Comme l'a expliqué Mme Achour, les PFNLs concernent tous les produits de forêts en dehors du bois tels le liège, l'alfa, le disse, la bruyère, le tannin, la caroube et les plantes aromatiques médicinales (romarin, thym) et les fruits sauvages.

Il s'agit également de la terre végétale, l'argile, le sable, les pierres et tuf et le chrono de bois.

"Outre leur importance économique, ces produits contribuent à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales et constituent une source de revenus pour les riverains des forêts", a-t-elle fait valoir.

À ce propos, elle a assuré que la DGF compte optimiser les revenus de ces produits de forte valeur ajoutée en encourageant les femmes et les jeunes à créer leur propres micro-entreprises, d'autant que le dispositif actuel permet aux investisseurs de lancer des activités locales autour des PFNLs.

À ce titre, elle a cité le projet d'assistance technique entrepris par la DGF en partenariat avec la FAO pour accompagner des micro-entreprises forestières dans l'exploitation de trois produits forestiers non ligneux à savoir le romarin, la caroube et le pin pignon.

Ce projet, a-t-elle précisé, concerne quatre wilayas pilotes choisies par rapport à leurs potentialités de production en ces ressources.

Il s'agit de Blida pour l'exploitation du caroube, Constantine pour le pin pignon, Mostaghanem pour le pin pignon aussi et le romarin et Khenchela pour le romarin. Pas moins de 40 micro-entreprises ont été créées dans ces wilayas pilotes dans le cadre de ce projet, a-t-elle indiqué, évoquant l'éventualité d'élargir cette approche de valorisation des produits forestiers à d'autres wilayas.

Forêts récréatives : 77 projets attribués pour un montant de 23 milliards de dinars

Toujours dans le cadre du développement durable des forêts et leur apport à l'économie nationale, Mme Achour a évoqué l'ouverture du secteur forestier aux opérateurs nationaux privés pour l'investissement dans les forêts récréatives.

"Actuellement, 77 forêts ont été attribuées aux privés à des fins récréatives pour une durée de 20 ans, qui peut être renouvelée à la demande du bénéficiaire", a-t-elle fait savoir, précisant que le montant global de l'investissement de ces 77 projets avoisine les 23 milliards de dinars. "Nous souhaiterions capter plus d'investisseurs pour atteindre 141 forêts récréatives au niveau de 35 wilayas", a-t-elle ajouté. Parmi les exigences imposées aux bénéficiaires dans le cahier des charges, figurent le respect des forêts et leur entretien, la protection des espèces végétales du périmètre à exploiter, l'ouverture de pistes pédestres, facilitant l'accès à la forêt, l'entretien régulier du site ainsi que le respect de la capacité d'accueil des lieux. Le directeur général de la DGF avait déjà déclaré à l'APS que l'ouverture du secteur forestier aux opérateurs privés pour créer leurs propres espaces forestiers est parmi les créneaux porteurs susceptibles d'accroître les surfaces des forêts. D'autant plus que la superficie forestière de l'Algérie est l'une des plus faibles d'Afrique avec 4,1 millions d'hectares. "Au-delà de leurs intérêts économiques, la réalisation de tels projets notamment dans les zones désertiques revêt une grande importance écologique", avait-il fait valoir, en évoquant la lutte contre l'érosion des sols et le changement climatique.

COMMERCE

Les importateurs soumis à de nouveaux cahiers des charges

Les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, sont désormais soumises à de nouveaux cahiers des charges, imposant notamment d'assurer la conformité des produits importés aux normes algériennes et internationales, et de contribuer à la régulation du marché en cas de déséquilibre dans l'approvisionnement du marché.

Ces nouveaux cahiers des charges relatifs aux engagements des importateurs sont joints en annexe d'un décret exécutif, publié au Journal officiel (JO) n 20, modifiant et complétant le décret exécutif n 05-458 du 30 novembre 2005, fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

Selon le nouveau décret, signé 9 mars en cours, les sociétés commerciales concernées sont tenues de souscrire, selon le cas, à l'un des cahiers des charges fixant les conditions et engagements des parties liées à l'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état.

Le premier cahier des charges concerne les sociétés commerciales exerçant des activités non réglementées, tandis que le second est destiné celles exerçant des activités réglementées, soumises à un cahier des charges spécifique, ajoutant que le certificat de respect des conditions n'est délivré qu'après souscription à l'un des cahiers des charges.

Selon les dispositions de ces cahiers des charges, les sociétés concernées doivent obtenir le certificat de respect des conditions d'exercice de l'activité d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, qui est délivré par les services de la direction du commerce de la wilaya territorialement compétente, après dépôt du dossier par le représentant de la société commerciale.

Ils doivent veiller à ce que les mesures nécessaires soient prises pour contrôler la conformité des produits et marchandises importés, afin qu'elles soient conformes aux spécifications techniques ou réglementaires et aux normes algériennes en vigueur ou à défaut aux normes internationales. En cas d'absence de normes internationales, il est fait recours aux normes du pays d'origine ou, à défaut, du pays de provenance, est-t-il précisé.

Les cahiers des charges exigent par ailleurs aux sociétés commerciales concer-



nées de ne pas importer les produits qui ne sont pas commercialisés dans leur pays d'origine en raison de leurs non conformité.

Les sociétés commerciales doivent également s'abonner au portail du centre national du registre du commerce (SID-JILCOM), ainsi que le portail web de la vérification d'immatriculation fiscale, mis en place par la direction générale des impôts. En matière de protection des consommateurs, les sociétés commerciales concernées doivent respecter les obligations l'hygiène et la sécurité des denrées alimentaires, la salubrité et la conformité des produits, la garantie et le service après-vente et l'information du consommateur. L'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état est réalisé par les sociétés commerciales soumises au contrôle du commissaire aux comptes, souligne le texte, ajoutant qu'elles doivent détenir les autorisations et/ou agréments délivrés par les services habilités.

Les sociétés commerciales concernées sont tenues aussi de saisir immédiatement les services des directions du commerce de wilayas territorialement compétentes, de toute procédure prise dans le pays d'origine et/ou d'autres pays, concernant une modification, suspension, rappel ou retrait suite à un défaut dans les

produits et les marchandises importés.

Ces sociétés doivent également fournir aux directions du commerce de wilayas territorialement compétentes, un programme annuel prévisionnel d'importation, selon la même source, précisant qu'elles doivent aussi fournir, tous les six (6) mois, aux services des directions du commerce de wilayas territorialement compétentes, les statistiques concernant l'état des ventes et les quantités en stocks.

En outre, ces sociétés s'engagent à effectuer des opérations d'importation afin d'assurer la stabilité du marché national, dans le cadre de la régulation du marché et en cas de déséquilibre dans l'approvisionnement du marché.

Les mêmes cahiers des charges exigent aussi que l'obligation aux sociétés de déclarer leurs représentations commerciales par le biais de registres de commerce secondaires ou de contrats commerciaux avec des opérateurs économiques pour les représenter sur le territoire national, selon les capacités, le volume et la nature des produits importés.

Les importateurs sont tenues, en sus, d'accorder une garantie et assurer les services après-vente, et d'assurer la disponibilité des pièces d'entretien et de maintenance et leurs accessoires ou s'engagent à conclure des accords avec des agents agréés de services après-vente à travers le territoire national, selon la nature des produits importés.

Le décret explique que les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, sont exercés sur "la base d'extraits de registre du commerce électronique portant des codes d'activités homogènes relevant d'un seul sous-groupe des groupes d'activités d'importation inclus dans la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce".

Les sociétés commerciales concernées doivent se conformer aux dispositions du nouveau décret relatives à la modification du registre du commerce et à la souscription à l'un des cahiers des charges avant le 31 décembre 2021.

DIPLOMATIE

Une rencontre de contacts entre des attachés économiques et des opérateurs locaux à Blida

La Chambre du commerce et d'industrie de Blida a organisé, samedi en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, une rencontre de contacts entre des attachés économiques devant prendre leurs fonctions et les opérateurs locaux pour faire connaître leurs potentialités et les produits exportables.

Co-animée par l'ambassadeur conseiller près les AE Smail Benamara et le directeur de la promotion et du soutien des initiatives économiques au niveau du même

département Rabah Fassih, la rencontre a été l'occasion d'écouter les difficultés que rencontrent les opérateurs économiques pour l'export de leurs produits, notamment la bureaucratie et la lenteur des procédures administratives au niveau des banques et des douanes.

Dans ce sillage, un opérateur activant dans le domaine de la pièce de maintenance industrielle a fait état de l'échec de sa tentative d'exportation vers le Sénégal "en raison d'un petit problème au niveau des douanes".

Évoquant des obstacles logistiques auxquels ils se trouvent confrontés aux niveaux des représentations diplomatiques à l'étranger, les opérateurs ont demandé à être fournis en informations sur chaque pays pour envisager l'accès à leurs marchés et développer ainsi l'exportation en dehors des hydrocarbures, tant espérée par l'Algérie. Le président de la Chambre locale de commerce et d'industrie Riadh Amour a fait une présentation des différents produits exportables, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire, des industries plastiques, des produits esthétiques et artisanaux, soulignant que la wilaya de Blida, pôle industriel d'excellence, dont les produits ont pu se positionner dans des marchés internationaux, aspire à travers ce genre de rencontre à développer et promouvoir l'exportation à l'avenir. De son côté, M. Smail Benamara a réitéré sa détermination à

aplanir les obstacles soulevés, précisant que l'organisation de ce genre de rencontres et de visites sur le terrain au profit de ces attachés économiques avant de rejoindre leurs postes vise à les rapprocher des opérateurs actifs au niveau des différentes wilayas du pays et leur faire connaître leurs problèmes mais aussi leurs potentialités.

Assurant les opérateurs économiques de son accompagnement, il a rappelé l'objectif tracé par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'atteindre cinq milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures. Il a fait savoir, à cette occasion, que la prochaine rencontre aura lieu dans la wilaya d'El Oued, à laquelle une délégation de la Libye devra en principe participer pour préparer l'entrée des opérateurs économiques algériens aux marchés libyens. De son côté, M. Rabah Fassih a saisi l'occasion de cette réunion pour présenter le bureau créé le mois dernier et les tâches qui lui sont assignées, notamment la promotion des échanges commerciaux au niveau international et la fourniture d'informations sur tous les marchés internationaux au profit des opérateurs économiques.

Des Portes ouvertes sur les exportations seront organisées à partir du 22 mars en cours au niveau des différentes Chambres de commerce et d'industrie du pays.

APS

EXPORTATIONS

Le Groupe Condor exporte 92 conteneurs de produits électroménagers vers la Tunisie et la Libye

Le Groupe Condor de Bordj Bou Arreridj a exporté samedi des produits électroménagers vers la Tunisie et la Libye pour une valeur globale de 1,3 million d'euros, a-t-on appris auprès du président du Conseil d'administration du Groupe, Abderrahmane Benhamadi.

L'exportation concerne 50 conteneurs, à savoir 30 conteneurs vers la Libye via la mer et 20 conteneurs vers la Tunisie par voie terrestre, a précisé le même responsable à l'APS, soulignant que les conteneurs renferment des produits électroménagers tels que des réfrigérateurs et des congélateurs avec un taux d'intégration élevé de la marque Condor. Selon le même res-

ponsable, cette vaste opération d'exportation de ces 92 conteneurs s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence de l'entreprise sur les marchés extérieurs, indiquant qu'une opération relative à l'exportation de 25 autres conteneurs vers la Libye et 17 vers la Tunisie est également prévue. Cette opération a eu lieu en présence d'une délégation du ministère du Commerce, composée notamment du directeur général du commerce extérieur, Khaled Bouchelaghem, le directeur du suivi et du développement du commerce extérieur, Salim Raguad et Ali Bey Nasri, président de l'association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL).

ARABIE SAOUDITE

Le bénéfice net 2020 d'Aramco en chute de 44,4%

Le groupe pétro-gazier Saudi Aramco a annoncé dimanche un bénéfice net de 49 milliards de dollars en 2020, en baisse de 44,4% comparé à l'année précédente, en raison de la baisse des prix du pétrole brut, alors que la pandémie a pesé sur la demande mondiale.

"Aramco a réalisé un bénéfice net de 49 milliards de dollars en 2020", contre 88,2 milliards de dollars l'année précédente, a indiqué la société saoudienne dans un communiqué.

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole brut, a été frappée l'an dernier par la faiblesse des cours et les fortes réductions de la production. "La société a fait preuve d'une forte résilience financière dans l'une des périodes les plus difficiles pour l'industrie", indique le communiqué d'Aramco. "Les recettes ont été affectées par la baisse des prix du pétrole brut et des volumes vendus, ainsi que par la réduction des marges sur le raffinage et les produits chimiques", précise la société.

Ces dernières semaines, les prix du brut ont augmenté pour dépasser les 60



dollars le baril. Cependant, des analystes estiment que le géant saoudien se prépare à une éventuelle nouvelle vague de contaminations au coronavirus qui pourrait compromettre la timide reprise économique mondiale et éroder davantage la demande mondiale

de pétrole brut. Aramco a révélé des baisses consécutives de ses bénéfices depuis que la société a commencé à divulguer ses résultats en 2019.

Cette situation a fait peser une pression sur les finances publiques alors que Ryad poursuit d'ambi-

tieux projets de plusieurs milliards de dollars pour diversifier l'économie dépendante du pétrole.

La société a réduit ses dépenses d'investissement et supprimé des centaines d'emplois, alors qu'elle cherche à réduire ses coûts.

QATAR

Entrée en vigueur du nouveau salaire minimum, à un euro de l'heure

Un nouveau salaire minimum de 230 euros par mois, soit un euro de l'heure, est entré en vigueur samedi au Qatar, selon les médias officiels, alors que le pays révisé sa législation du travail en amont de la Coupe du monde de football 2022. Ce salaire est applicable aux Qataris comme aux nombreux travailleurs immigrés, dont une grande partie travaillent comme employés de maison ou ouvriers sur les chantiers du Mondial, mais il concernera surtout ces derniers car très rares sont les Qataris qui touchent le salaire minimum. Le ministère du Travail a "annoncé la mise en oeuvre du nouveau salaire minimum pour tous les travailleurs à partir de samedi", selon l'agence de presse officielle qatarie QNA.

La nouvelle législation exige que tous les salariés soient payés au moins 1.000 rials (230 euros) pour un mois de travail à temps plein, soit environ un euro de l'heure.

Auparavant, le salaire minimum était fixé à 750 rials (173 euros) par mois.

Les employeurs sont également tenus de fournir le gîte et le couvert ou une allocation supplémentaire de 800 rials par mois (180 euros) pour la nourriture et le logement.

Pour l'ONG Migrant Rights, le nouveau salaire minimum est trop bas et ne reflète pas le coût élevé de la vie au Qatar.

Le ministère du Travail a de son côté estimé que ces changements allaient "stimuler les investissements dans l'économie locale et favoriser la croissance économique".

"Le Qatar est le premier pays de la région à introduire un salaire minimum non discriminatoire", a déclaré l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un communiqué vendredi.

"Plus de 400.000 travailleurs, soit 20 % du secteur privé, en bénéficieront directement", précise l'OIT. Le Qatar a procédé à une série de réformes de sa réglementation du travail depuis qu'il a été sélectionné pour accueillir la Coupe du monde de football en 2022.

Le pays, qui se live à d'énormes travaux publics dépendant des travailleurs étrangers, est particulièrement scruté par les organisations internationales et les ONG.

AFRIQUE

La BAD exécute son premier emprunt obligataire de référence de 2021

La Banque africaine de développement (BAD), a annoncé dans un communiqué l'exécution de premier emprunt obligataire de référence de l'année 2021 pour un montant de 2,5 milliards de dollars avec une échéance le 23 mars 2026.

"La BAD notée AAA par les agences de notation internationales (Moody's, S&P, Fitch, Japan Credit Rating, perspective stable) a exécuté le premier emprunt obligataire de référence de l'année 2021 pour un montant de USD 2,5 milliards avec une échéance le 23 mars 2026", a précisé la même source sur son site web.

Cette nouvelle transaction représente l'obligation de référence à 5 ans de la BAD la plus importante, avec le carnet d'ordres le plus important réalisé pour une obligation de référence à 5 ans, souligne le communiqué.

"Avec un carnet d'ordres atteignant 3,6 milliards (excluant les intérêts des chefs de file) et la participation de 72 investisseurs, le succès de cette transaction est un vote de confiance de la part des investisseurs dans le crédit AAA de la BAD", note l'institution financière africaine.

Selon la même source, les gestions d'actifs et les trésoreries de banques ont largement contribué à la dynamique de l'opération et à son succès, illustrant un partenariat solide avec la BAD.

"Cette transaction illustre la diversité et la qualité de la base d'investisseurs de la BAD, avec une répartition bien diversifiée par zone géographique et type d'investisseurs", conclut le communiqué de la Banque africaine.

GRÈCE

Les investissements chinois : un exemple de coopération avec des avantages réciproques (ancien PM grec)

Les investissements ces dernières années de la société chinoise COSCO Shipping au Pirée, le plus grand port de Grèce, sont un exemple réussi de coopération avec des avantages réciproques, a déclaré l'ancien Premier ministre grec George Papandréou dans une récente interview écrite accordée à l'Agence Chine nouvelle.

COSCO Shipping a acquis la majorité des actions de Piraeus Port Authority S.A.

(PPA) en 2016 après un appel d'offres international, tandis que la filiale de la société chinoise, Piraeus Container Terminal S.A. (PCT), gère le terminal à conteneurs du port depuis 2009. L'image du Pirée s'est améliorée avec des résultats impressionnants publiés ces dernières années, alors que les travaux de modernisation et d'extension du port se poursuivent. Depuis

2019, c'est le premier port de la mer Méditerranée et l'un des terminaux à conteneurs à la croissance la plus rapide au monde.

Grecs et Chinois continuent de travailler avec ardeur ensemble pour concrétiser la vision de transformer le Pirée en une plaque tournante de transit et un centre logistique clé pour le commerce croissant entre l'Asie et l'Europe, également dans le contexte de l'initiative "La Ceinture et la Route".

La Chine et la Grèce ont élargi leur coopération ces dernières années dans de nombreux secteurs, a également noté M. Papandréou.

"Tout d'abord, il est important de donner suite aux initiatives conjointes existantes concernant l'économie, le commerce, le tourisme et bien sûr la culture qui joue un rôle important dans nos relations alors que nous par-

tageons la sagesse de deux civilisations anciennes", a-t-il souligné, interrogé sur la perspectives de coopération bilatérale vers une prospérité et un développement communs.

"Le dialogue entre les différentes civilisations est très important pour la compréhension mutuelle", a encore dit M. Papandréou.

De plus, a-t-il ajouté, la pandémie de COVID-19 a créé de nombreux obstacles, mais peut-être que de nouvelles opportunités se présentent pour la coopération dans les domaines de la santé et du bien-être, comme l'utilisation de nos connaissances traditionnelles en médecine.

"Nous espérons que nous serons en mesure d'accueillir un grand nombre de visiteurs chinois en Grèce l'année prochaine", a conclu l'ancien Premier ministre grec.

INDE

Exploration des réserves d'uranium dans le nord du pays

Les autorités indiennes ont annoncé récemment avoir commencé l'exploration des réserves d'uranium dans l'Etat de l'Arunachal Pradesh (nord), situées à seulement trois kilomètres de la frontière sino-indienne. "Nous avons eu les incitations nécessaires du gouvernement central.

Les premières recherches sont positives", a déclaré à la presse Sinha DK, le chef de la Direction de l'exploration et la recherche sur les minéraux atomiques, sise à Hyderabad. "L'exploration a été entreprise dans le district de West Siang, à envi-



ron 600 mètres du sol", a précisé le responsable indien.

Les autorités indiennes ont affirmé que l'uranium

est utilisé pour produire de l'énergie nucléaire dans le cadre des efforts du pays visant à promouvoir les énergies propres et réduire

l'utilisation des combustibles fossiles.

"Dans le Jharkhand voisin, nous explorions également l'uranium, mais de nombreux autres métaux précieux sont découverts lors des fouilles", a ajouté M. Sinha.

L'Inde et la Chine mènent depuis des décennies une rude concurrence pour s'accaparer le contrôle de la connectivité routière et aérienne dans les tronçons contestés à haute altitude le long des 3.500 km allant de la Ligne de contrôle du Ladakh (ouest), à l'Arunachal Pradesh (est), riches en eau et en minerais.

SADEG DE CONSTANTINE 1,84 milliard de DA de créances impayées détenues par les ménages

Les services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Constantine enregistre 1,84 milliard de DA de créances impayées détenues par les abonnés ordinaires (ménages), "jusqu'à fin février 2021", a affirmé samedi à l'APS, la responsable de la communication de l'entreprise.

"Le montant des créances impayées détenues par les abonnés ordinaires, ajouté à 340 millions de DA du secteur privé et 770 millions de DA de créances des 12 assemblées populaires communales de la wilaya de Constantine, a impacté financièrement la Société de distribution de l'électricité et de gaz (SADEG) qui éprouve, à cet effet, des difficultés à mener à bien ses activités", a précisé Ouahiba Takhrist.

Certains ménages ne se sont pas acquittés de leurs redevances depuis plusieurs mois cumulant jusqu'à quatre (4) factures parfois de consommation d'énergie non payées, a fait savoir Mme Takhrist.

"La SADEG de Constantine invite ainsi, une nouvelle fois, ses abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers différents modes de paiement en toute simplicité par le biais du e-paiement soit par la carte interbancaire (CIB) ou la carte monétique Edahabia, dans ses agences commerciales, sur le site web de la Société, ou dans les bureaux d'Algérie Poste", a-t-elle souligné. Mme Takhrist a rappelé, dans ce contexte, que la Société de distribution de l'électricité et de gaz a lancé plusieurs campagnes de sensibilisation notamment en direction de ses abonnés ordinaires et ses clients du secteur privé pour le recouvrement de ses créances.

La même source a également rappelé que les coupures de courant pour factures impayées sont suspendues par les services de la SADEG depuis l'apparition de la Covid-19, au mois de mars 2020.

La wilaya de Constantine compte, a ajouté Mme Takhrist, 301.233 abonnés au réseau électrique et 255.044 abonnés au réseau de gaz naturel.

REBOISEMENT Participation des éléments de la police à la plantation de plus de 237.000 arbustes en 2020 (DGSN)

Les éléments de la police nationale ont contribué, l'année dernière, à la plantation de 237.571 arbustes dans le cadre de la campagne nationale de reboisement organisée sous le slogan "Qu'on le plante", a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Dans un bilan rendu public à l'occasion de la Journée mondiale des Forêts, célébrée le 21 mars de chaque année, et organisée cette année sous le slogan "Restauration des forêts et bien-être", la DGSN a fait savoir que "les éléments de la police ont participé, en 2020, à 867 opérations de reboisement", en collaboration avec les autorités locales et la société civile activant dans la protection de l'environnement.

Cette campagne nationale a permis la plantation d'un nombre important d'arbres rares et de certains types ravagés, l'année précédente, par les incendies et ce, pour contribuer à l'enrichissement de la flore en Algérie, élargir le domaine forestier, protéger le sol et lutter contre la désertification.

Le même corps, a mis en avant la poursuite de cette opération bénévole tout au long de l'année 2021 de manière à contribuer aux efforts nationaux pour la concrétisation du programme visant le boisement de 125.000 arbustes supplémentaires. Outre les efforts déployés pour lutter contre toute tentative d'atteinte aux biens forestiers et à l'environnement, la DGSN veille à promouvoir la conscience environnementale et à faire connaître l'importance de la préservation de l'environnement dans le cadre du développement durable", conclut la même source.

SOLIDARITÉ Priorité aux trisomiques dans l'aide à l'insertion socio-professionnelle (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, samedi à Annaba, que la catégorie des personnes atteintes du syndrome de Down (trisomie 21) avait "la priorité" en matière d'aide à l'insertion socio-professionnelle et de financement pour la création d'activités dans le cadre de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

La politique du secteur dans ce cadre repose sur la réunion de toutes les conditions d'aide à l'insertion socio-professionnelle et à l'accompagnement de cette catégorie à travers des mécanismes efficaces, a précisé la ministre à l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude sur la promotion de prise en charge des personnes trisomiques au Palais de la culture et des arts Mohamed Boudiaf (Annaba) à l'occasion de la Journée mondiale de la Trisomie 21.

Soulignant que la politique sociale de l'Etat en direction des personnes à besoins spécifiques "s'appuie aux principes généraux en vigueur à l'échelle internationale, notamment dans les pays développés", Mme.

Krikou a fait état de "la révision en cours de certains clauses de textes de loi en lien avec la prise en charge de ces catégories, particulièrement les trisomiques, en adéquation avec les nouveautés dans le monde et en réponse aux aspirations de la société civile en matière de facilitation de l'insertion.

Plus de 4832 enfants atteints du syndrome de Down sont pris en charge sur les plans éducatif, pédagogique et thérapeutique au niveau des établissements spécialisés relevant du secteur de Solidarité et d'établissements éducatifs publics auxquels s'ajoutent 147 structures spécialisées créées par des associations activant dans ce domaine, a rappelé la ministre.

Lors de sa visite dans la wilaya d'Annaba, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme s'est enquis des activités des femmes rurales et des femmes au foyer à travers une exposition sur les activités productives et les micro-projets créés dans le cadre de microcrédits, et ce, dans



les domaines de l'apiculture, de l'extraction des huiles naturelles et de la couture.

A la Maison de la Culture Mohamed Boudiaf, la ministre a supervisé le lancement de cycles de formation au profit de femmes rurales dans le domaine de l'apiculture et de l'élevage afin de bénéficier du soutien dans le cadre du microcrédit et de création des activités en milieu rural. Lors de sa tournée dans les pavillons de l'exposition, Mme Krikou a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner les femmes productrices dans le développement de leurs activités à travers la formation en marketing et la promotion des produits, notamment l'emballage pour faciliter la commercialisation de leurs produits et leur permettre de se positionner sur le marché.

Selon les cadres de l'ANGEM, cette dernière a financé plus de 942 000 activités productives au niveau national depuis sa création en 2005.

Après avoir assisté au coup d'envoi d'une caravane de solidarité et de

sensibilisation en faveur de la femme rurale et au foyer dans les communes de Chorfra, Eulma, Tréat et Seraïdi, Mme.

Krikou a présidé une cérémonie de distribution d'aides financières, de locaux commerciaux et d'équipements pour la création d'activités au profit de femmes bénéficiaires dans le cadre l'ANGEM.

Dans la région de Bouziri (Seraïdi), classée zone d'ombre, la ministre a inspecté des activités lancées par des femmes rurales dans les domaines d'apiculture et d'élevage où elle échangé avec certaines sur leurs conditions et les moyens d'aide à création d'activités productives.

A ce propos, la ministre a mis en avant l'importance de la formation et de l'initiative en vue de créer des activités dans le cadre des dispositifs garantis par l'Etat.

Par ailleurs, Mme Krikou a rendu visite, dans le cadre des festivités de la Fête de la Victoire, à la moudjahida et veuve de chahid, Fatima Dakhil, à Annaba.

ALGER Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification des dossiers administratifs et des numéros de châssis

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la falsification des dossiers administratifs officiels et les numéros de châssis, indique, samedi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

La genèse de cette affaire remonte à l'exploitation d'une information parvenue à la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beïda d'une source sûre, faisant état d'un réseau spécialisé dans la falsification de dossiers administratifs officiels et de numéros de châssis, dont 8 numéros de châssis de bus de marque "ISUZU".

Les investigations ont permis la récupération des 3 bus, dont avaient bénéficié des propriétaires dans le cadre de la Caisse nationale d'Assurance - Chômage

(CNAC) et du dispositif de l'Emploi de jeunes.

Suite au refus de ces derniers de régler leurs créances auprès des banques, les bus avaient été rachetés par un repris de justice qui en a falsifié les documents administratifs et les numéros de châssis avec la complicité d'un fonctionnaire au service des cartes grises à la délégation communale. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent.

Par ailleurs, les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, ont arrêté un suspect et saisi une somme de 900 millions de centimes dans un délai "record" de moins de 7 heures pour vol à

la roulette. L'affaire fait suite à une plainte déposée par un citoyen victime de vol d'une somme de 900 millions de centimes qu'il venait de retirer de la banque.

Ce dernier a été suivi par le mis en cause qui a volé le montant du coffre du véhicule avant de prendre la fuite. Après une opération de recherche et d'investigation, la brigade a réussi à identifier et arrêter le suspect, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent. Après perquisition du domicile du mis en cause, la somme dérobée a été récupérée. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République.

Par ailleurs, les services de la 2e Sûreté urbaine de la Casbah relevant de la Sûreté de la circonscription admi-

nistrative de Bab El Oued ont saisi une quantité de boissons alcoolisées et arrêté deux suspects de nationalité malienne impliqués dans une affaire de transport et de vente de boissons alcoolisées sans autorisation.

Après finalisation des procédures légales en vigueur, le mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent.

De son côté, la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed a arrêté un individu de nationalité malienne impliqué dans une affaire de trafic de drogues dures, lequel a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent après parachèvement des procédures légales en vigueur.

ONU - PANDÉMIE

La protection des forêts peut aider le monde à se relever de la pandémie

Les efforts pour se relever de la crise provoquée par la pandémie de Covid-19 devraient conduire à une action plus forte pour la restauration et la protection des forêts du monde, a déclaré vendredi le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales, soulignant combien ces ressources naturelles ont contribué à protéger la santé et le bien-être pendant la crise mondiale.

"Malgré leur importance évidente, les forêts continuent d'être menacées", a déclaré Liu Zhenmin, chef du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA), lors d'un événement virtuel pour commémorer la Journée internationale des forêts, célébrée chaque année le 21 mars.

"Chaque année, sept millions d'hectares de forêts naturelles sont convertis en d'autres utilisations des sols, telles que l'agriculture commerciale à grande échelle et d'autres activités économiques", a-t-elle ajouté, notant que si le rythme de la déforestation "a ralenti au cours de la dernière décennie, la perte de la couverture arborée s'est poursuivie sans relâche sous les tropiques - en grande partie à cause de causes humaines et naturelles. Pour M. Zhenmin, le secteur forestier avait fourni des produits de santé essentiels et



vitaux pendant la pandémie, tels que des masques, des produits de nettoyage et de l'éthanol utilisés dans les désinfectants.

Les espaces verts, les parcs et les forêts ont été essentiels en "ces temps de distanciation sociale", et des forêts saines et

bien gérées agissent également comme des tampons naturels contre les zoonoses, prévenant ainsi le risque de futures pandémies, a-t-il fait valoir.

Si la Covid-19 a été "un dur rappel à l'ordre", elle offre également une occasion unique de se

relever mieux et plus fort, selon M. Liu, appelant à la restauration et la protection de "nos forêts, notre planète et tous ses écosystèmes vitaux pour les générations à venir". Le thème de la Journée internationale de cette année - "la restauration des forêts : une voix vers la reprise et le bien-être", - s'aligne également sur la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, de 2021 à 2030. "Si nous n'agissons pas maintenant, nous risquons d'atteindre un point de non-retour", avertit le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message pour la Journée, notant qu'il "n'est pas trop tard pour agir". "Les crises auxquelles notre planète est confrontée exigent une action urgente de tous - gouvernements, organisations internationales et de la société civile, secteur privé, autorités locales et particuliers", a-t-il indiqué.

ASTRONOMIE

Un gros astéroïde s'apprête à frôler la Terre, à quelque deux millions de kilomètres

Le plus gros astéroïde à frôler la Terre en 2021 va passer "près" de nous ce dimanche, à toutefois quelque deux millions de kilomètres de distance, sans aucun risque de collision. Mais l'événement va permettre aux astronomes d'étudier l'objet céleste.

Appelé 2001 FO32 et mesurant moins d'un kilomètre de diamètre, il filera à 124.000 km/h, "plus vite que la plupart des astéroïdes" passant près de la Terre, selon la Nasa. Le corps rocheux, qui n'en est pas à sa première visite, doit passer au plus proche de notre planète ce dimanche à 16h02 GMT (17h02 heure d'Alger). Il sera alors à 2.016.158 km de la Terre, soit environ cinq fois la distance Terre-Lune. "Il n'y a pas de risque de collision avec notre planète", rassure l'agence spatiale américaine. Sa trajectoire est en effet "suffisamment bien connue et régulière" pour écarter tout danger, garantissent les experts de l'Observatoire de

Paris-PSL. Le gros corps rocheux est néanmoins classé "potentiellement dangereux", comme tous les astéroïdes dont l'orbite se situe à moins de 19,5 fois la distance Terre-Lune et dont le diamètre est supérieur à 140 mètres. Cette catégorie est "traquée sans relâche par les astronomes du monde entier pour en dresser un inventaire le plus exhaustif possible", souligne l'Observatoire, rappelant que le premier -- et le plus gros -- astéroïde, Cérès, avait été découvert en 1801. L'astéroïde "2001 FO32" avait été observé pour la première fois en 2001 et fait l'objet depuis d'une surveillance rapprochée.

Il appartient à la famille des astéroïdes géocroiseurs "Apollon", qui font le tour du Soleil en au moins une année et peuvent croiser l'orbite terrestre.

"Actuellement, on sait peu de chose sur cet objet, donc ce passage si proche nous donne une incroyable opportunité d'en

apprendre beaucoup", a déclaré Lance Benner, scientifique du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa, dont dépend le Centre d'étude des objets proches de la Terre (CNEOS).

Selon le CNEOS, "les astronomes amateurs dans l'hémisphère Sud et à des latitudes Nord basses devraient pouvoir le voir".

"Il faudra attendre qu'il fasse nuit et s'armer d'un bon télescope d'au moins 20 centimètres de diamètre", a précisé Florent Defleite, de l'Observatoire de Paris cité par l'AfP. "On devrait voir un point blanc qui se déplace comme un satellite", a ajouté l'astronome. La trajectoire n'a rien à voir avec celle des étoiles filantes, de tous petits astéroïdes qui forment un trait lumineux fendant le ciel en une fraction de seconde.

Aucun des gros astéroïdes répertoriés n'a de chance de s'écraser sur Terre dans le siècle qui vient.

MANIFESTATION ANTI-CONFINEMENT À LONDRES

36 arrestations, plusieurs policiers blessés

Au moins 36 personnes ont été arrêtées et plusieurs policiers blessés samedi à Londres au cours d'une manifestation qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes contre le confinement imposé face à la pandémie de Covid-19, a indiqué la police de la capitale.

La plupart des personnes arrêtées l'ont été pour violation du confinement, a précisé la police.

Depuis début janvier, les habitants de la capitale britannique et d'autres régions d'Angleterre ont interdiction de sortir de chez

eux sauf pour un nombre limité de déplacements.

La manifestation, qui a commencé dans Hyde Park en milieu de journée, c'est poursuivie dans le centre de Londres.

Après quoi, un groupe de protestataires est revenu vers le parc où ils ont lancé des projectiles sur les policiers.

"Plusieurs ont été blessés à la suite de ces attaques ciblées", a indiqué dans un communiqué le commissaire adjoint Laurence Taylor, qui a dirigé les opérations de maintien

de l'ordre. "Il est totalement inacceptable et triste que des agents chargés d'appliquer une réglementation qui est là pour nous protéger nous devenions les victimes de ces attaques violentes", a-t-il ajouté.

La police de la capitale s'était retrouvée sous un feu nourri de critiques la semaine dernière, après une intervention musclée lors d'un rassemblement non autorisé en hommage à une jeune Londonienne dont la disparition et la mort ont suscité un vif émoi au Royaume-Uni. Samedi, une soixantaine de

MEXIQUE

Les sirènes d'alerte sismique retentissent à Mexico

Des sirènes d'alerte sismique ont retenti samedi matin à Mexico, quelques heures après une secousse de magnitude 5,7 survenue dans l'ouest du Mexique, qui n'a fait ni victimes ni dégâts. Selon des médias, l'alarme a sonné dans le quartier Del Valle, dans le sud de la capitale, et des dizaines de personnes sont sorties dans les rues, certaines en pyjama et en peignoir, bien qu'aucune secousse n'ait été ressentie.

Des scènes identiques se sont produites dans plusieurs quartiers de la ville, notamment à Iztacalco, à l'est de Mexico, et à Popotla, non loin du centre. La maire de Mexico, Claudia Sheinbaum, a indiqué sur son compte Twitter qu'une enquête était en cours afin de "déterminer pourquoi les sirènes s'étaient activées".

Une secousse sismique de 5,7 sur l'échelle de Richter avait été enregistrée vendredi soir dans l'Etat de Guerrero (ouest). L'épicentre de cette secousse, qui n'a fait ni victime ni dégât, était localisée à 59 km à l'est de la ville de San Marcos, dans l'Etat de Guerrero. Dans la station balnéaire d'Acapulco, proche de l'épicentre, le séisme a été ressenti plus intensément, obligeant de nombreux touristes à quitter leur hôtel. La secousse avait suscité quelques réactions de nervosité au sein de la population dans la capitale, Mexico, où la secousse a été à peine perceptible mais où des sirènes d'alerte ont été entendues, selon Claudia Sheinbaum. Comme samedi matin dans d'autres quartiers, des dizaines de personnes sont rapidement descendues dans la rue. Le Mexique, avec son long littoral sur la côte pacifique, est le théâtre de nombreuses secousses sismiques.

En septembre 2017, un séisme de magnitude 7,1 avait tué 370 personnes et en avait blessé plus de 7.000, principalement à Mexico. En 1985, un séisme de magnitude 8,2 avait causé la mort de milliers de Mexicains.

CHINE

Un séisme de magnitude 7,0 frappe les eaux au large de l'île japonaise de Honshu

Un séisme de magnitude 7,0 a frappé les eaux au large de la côte est de l'île japonaise de Honshu, samedi à 17h09 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 60 km, a été localisé à 38,43 degrés de latitude nord et 141,84 degrés de longitude est, a déclaré le centre.

SUISSE

Manifestation contre les restrictions anti-Covid-19

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi dans la ville suisse de Liestal pour exiger la fin des restrictions destinées à endiguer la pandémie de Covid-19.

Entre 3.000 et 5.000 personnes, dont certaines portaient des combinaisons blanches, ont participé à cette "manifestation silencieuse" dans cette ville du canton de Bâle (nord), selon les estimations de médias. Nombre de manifestants ne portaient pas de masque.

Certains brandissaient des pancartes sur lesquelles était écrit: "Ca suffit!", "Les vaccins tuent!" ou encore "Que l'amour soit votre guide, pas la peur", selon des médias locaux. Ils estiment que le gouvernement suisse a recours à des mesures "dictatoriales" pour imposer les

restrictions sanitaires, dont la fermeture des restaurants et des bars, visant à juguler les contaminations au coronavirus.

Dans un communiqué publié avant la manifestation, les protestataires, qui avaient reçu l'autorisation de la police de se rassembler, accusent les autorités de la Confédération d'avoir pris le pays "en otage" depuis plus d'un an. "Ces mesures n'ont aucun sens.

Pour protéger 1% de la population à risque, ils détruisent la vie de 99% de la population", ajoutent-ils.

Une manifestation similaire avait eu lieu au début du mois à Coire, dans l'est de la Suisse, qui avait réuni plus de 4.000 personnes.

Vendredi, le gouvernement fédéral a choisi la prudence face à la dégradation de la situation sanitaire.

Il a annoncé le report de la réouverture des restaurants et bars et que les autres restrictions restent en place, malgré la forte pression des professionnels et des cantons.

En revanche, la jauge pour les réunions privées passe de 5 à 10 personnes. Les autorités mettent en avant le risque d'augmentation "incontrôlée" du nombre de cas de Covid-19, "trop grand actuellement pour permettre d'autres assouplissements".

La Suisse, qui compte 8,6 millions d'habitants, a recensé près de 578.000 cas de coronavirus et 9.455 décès liés à la maladie.

OPHTALMOLOGIE EPH de Aïn Defla : lancement d'une campagne de la cataracte

Quelque 175 patients atteints de cataracte seront opérés au niveau de l'Etablissement Public Hospitalier (EPH) de Aïn Defla à la faveur d'une campagne d'ophtalmologie d'un mois qui y a été lancée mercredi, a-t-on appris jeudi du directeur de cet établissement de la santé.

"Sur les 175 patients atteints de cataracte que nous comptons opérer dans le cadre d'une campagne d'ophtalmologie d'un mois lancé mercredi, nous en avons opéré 25 lors de la première journée", a précisé Habbiche Bouabdellah.

Tout en signalant que les actes chirurgicaux se rapportant à la cataracte toucheront une cinquantaine de patients toutes les fins de semaines (mercredi et jeudi), il a mis l'accent sur le fait que toutes les conditions étaient réunies pour le bon déroulement des opérations.

Le directeur de l'EPH de Aïn Defla a, dans ce contexte, fait état de la mobilisation d'un bloc opératoire ainsi que d'un staff médical comportant deux ophtalmologues chevronnés.

Outre les patients de Aïn Defla, la campagne d'ophtalmologie en question profitera à des malades des wilaya de Chlef et Tissemsilt, a-t-il souligné.

Le seul traitement de la cataracte actuellement possible est chirurgical et a bénéficié de progrès techniques considérables ces trente dernières années, a-t-on noté.

L'acte chirurgical est réalisé, dans la très grande majorité des cas, en "ambulatoire" sous anesthésie locale par simple instillation de gouttes anesthésiantes ou par une injection de produits anesthésiques autour de l'œil.

ILLIZI - COVID-19 Réception de plus de 380 doses du vaccin chinois Sinopharm (DSP)

Un lot de 384 doses de vaccin chinois anti-Covid-19 "Sinopharm" a été affecté à la wilaya d'Illizi, dans le cadre des efforts de lutte contre la pandémie du Coronavirus, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Entreposée au niveau de l'établissement public de santé de proximité "Ibn-Sina" à Illizi, ce lot est le second après les 230 doses du vaccin "AstraZeneca" réceptionné en février dernier, a précisé à l'APS le chef du centre de vaccination, Dr. Zineddine Benmechaya.

La campagne de vaccination sera lancée dans le courant de cette semaine et concernera les catégories prioritaires, déterminées par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dont les personnels du secteur de la santé, les personnes âgées et les malades chroniques.

Pas moins de 180 personnes ont été vaccinées jusque-là dans la wilaya, dans le cadre de la campagne de vaccination anti-Covid-19.

ORAN

Plus de 2.000 visiteurs professionnels au Salon "Pharmex 2021"

Plus de 2.000 professionnels du monde de la pharmacie et de la médecine ont visité le 4ème Salon "Pharmex 2021" clôturé samedi à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

"Cette affluence reflète la réussite du Salon qui s'est déroulé dans des circonstances exceptionnelles caractérisées par la pandémie du Coronavirus", a précisé, à l'APS, le directeur du Salon, Yasser Badour.

Organisé après plusieurs mois d'arrêt des activités

91 nouveaux cas, 93 guérisons et 2 décès

Quatre-vingt-onze (91) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 93 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé dimanche à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 116.157 dont 91 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,2 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 3.057 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 80.659, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Par ailleurs, 10 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

En outre, 22 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 24 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 2 autres ont enregistré 10 cas et plus.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



MESURES CONTRE LA COVID-19 L'Algérie a réagi rapidement (spécialiste)

L'Algérie "a réagi rapidement face à la Covid-19", a estimé le Pr.

Nadjet Mouffok, infectiologue au CHU Dr.

Benzerdjeb, dans une conférence présentée jeudi à Oran en marge du salon professionnel "Pharmex" ouvert au centre des conventions Mohamed Benahmed de la ville.

Dans sa conférence intitulée "La Covid-19, leçons et perspectives", Pr. Mouffok a fait un bref historique de la Covid-19 depuis son apparition et sa découverte dans la ville chinoise de Wuhan en 2019, notant "la réaction rapide des autorités algériennes en matière de prévention et d'organisation des soins, avant même l'apparition des premiers cas de contamination par le coronavirus en Algérie".

"Des frontières fermées,



des rapatriements, des mesures de confinement, des fermetures des commerces, le renforcement des moyens, entre autres mesures prises, l'Algérie a bien réagi face à la crise, ce qui a permis d'éviter des

scénarios catastrophes", a expliqué la spécialiste.

Pour elle, même avec l'introduction de vaccin anti covid-19 et la vaccination de 75.000 personnes jusqu'à hier mercredi, "il faudrait maintenir les mesures de

protection et de prévention comme la distanciation, le lavage fréquent des mains, et le port du masque", ajoutant que 15 à 20 % de cas de contaminations enregistrés sont graves, les 80 % restants sont bénins.

"Ce sont les personnes âgées et les malades chroniques qui en payent le prix", a-t-elle fait savoir.

Et afin de se prémunir d'autres épidémies à l'avenir, Pr Mouffok a plaidé pour une bonne éducation sanitaire aussi bien du personnel soignants que des citoyens, l'aménagement des structures sanitaires et la création unités de confinement dédiées aux maladies contagieuses, la normalisation des lits de réanimation, la modernisation des soins et la fourniture de tous les moyens nécessaires.

TIZI-OUZOU

Lancement des travaux de réalisation d'un hôpital à Souk El-Tenine

Les travaux de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits dans la commune de Souk El-Tenine, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, ont été lancés, vendredi, à l'occasion de la célébration du 59ème anniversaire de la fête de la victoire, a-t-on constaté.

La réalisation de cette nouvelle structure, qui compte parmi les 07 en

cours à travers la wilaya, vise à "asseoir une couverture sanitaire équilibrée et continue aux quatre coins de la wilaya" a souligné, à l'occasion, le wali Mahmoud Djamaa qui a procédé au lancement des travaux de ce chantier.

En plus de permettre une meilleure prise en charge médicale de la population de la région, qui ne dispose

que d'une polyclinique couvrant les besoins d'environ une quarantaine de villages, cet hôpital contribuera, également, à desservir l'état autour du seul CHU de la wilaya. Relevant cette importance, M. Djamaa a insisté, à l'occasion, auprès des responsables de l'entreprise réalisatrice et du bureau d'études chargé du suivi du projet doté d'une

enveloppe de 02 milliards DA, sur l'impératif du respect des délais de sa livraison qui sont de 36 mois.

Le chef de l'exécutif local a, également, procédé lors de cette journée de célébration de la fête de la victoire, à l'inauguration d'une stèle commémorative de 24 chahid, au village Tikotbine, dans la commune de Maatkas.

"Pharmex 2021", un riche programme scientifique de près de 30 conférences et ateliers a été présenté, trois (3) jours durant.

Plusieurs thèmes liés à la profession ont été ainsi abordés, dont les nouveautés de la profession de pharmacien d'officine, les interactions médicamenteuses, l'automédication, la phytothérapie et le développement E-santé en Algérie.

P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

PANDÉMIE DANS LE MONDE Au moins 2.710.382 décès

La pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a fait au moins 2.710.382 décès dans le monde depuis son apparition fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles dimanche.

Plus de 122.737.460 cas d'infection ont été diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de samedi, 8.635 nouveaux décès et 509.629 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 2.438 nouveaux morts, les Etats-Unis (937) et le Mexique (608).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 541.918 décès pour 29.784.001 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les



pays les plus touchés sont le Brésil avec 292.752 morts et 11.950.459 cas, le Mexique avec 197.827 morts (2.193.639 cas), l'Inde avec 159.755 morts (11.559.130 cas), et le Royaume-

Uni avec 126.122 morts (4.291.271 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts

par rapport à sa population, avec 230 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (195), la Slovaquie (191), le Monténégro (190) et la Hongrie (187).

L'Europe totalisait dimanche à 11h00 GMT 917.542 décès pour 41.252.892 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 741.483 décès (23.521.822 cas), les Etats-Unis et le Canada 564.554 décès (30.713.762 cas), l'Asie 265.857 décès (16.961.887 cas), le Moyen-Orient 110.273 décès (6.151.094 cas), l'Afrique 109.700 décès (4.101.259 cas), et l'Océanie 973 décès (34.746 cas). Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

GRANDE BRETAGNE La moitié des adultes a reçu une dose de vaccin

La moitié de la population adulte au Royaume-Uni, le pays le plus densément peuplé en Europe par la pandémie du nouveau coronavirus, a reçu une première dose de vaccin contre le Covid-19, a annoncé samedi le ministre de la Santé, Matt Hancock.

"Je suis absolument ravi de vous dire que nous avons maintenant vacciné la moitié de tous les adultes au Royaume-Uni. C'est un énorme succès", s'est félicité M. Hancock dans une vidéo postée sur Twitter. Il a remercié les personnes impliquées dans la vaste campagne de vaccination lancée début décembre au Royaume-Uni.

"C'est tellement important, car ce vaccin est notre moyen de sortir de cette pandémie", a souligné le ministre, encourageant la population à se faire vacciner. "Le programme de vaccination britannique est une grande réussite. C'est grâce au travail acharné de nombreuses personnes.

Ce n'est pas facile, mais nous faisons des progrès considérables", a-t-il ajouté.

Le Royaume-Uni a administré plus de 26 millions de premières doses de vaccin contre le Covid-19. Dans la seule journée de jeudi, 660.276 doses de vaccin ont été injectées.

La campagne de vaccination a récemment été étendue aux plus de 50 ans et le Premier ministre Boris Johnson, 56 ans, a reçu une première dose de vaccin AstraZeneca vendredi, au lendemain des assurances apportées par les régulateurs britannique et européen sur la sûreté du sérum.

Boris Johnson a été vacciné à l'hôpital St Thomas de Londres, où il avait passé trois jours en soins intensifs en avril 2020, frappé par la maladie Covid-19. Pays d'Europe le plus durement touché par la pandémie de coronavirus avec plus de 126.000 décès, le Royaume-Uni utilise les vaccins Pfizer/BioNTech et AstraZeneca/Oxford.

Un troisième vaccin, celui de Moderna, a été approuvé par le régulateur britannique, et devrait être disponible "dans les prochaines semaines", a indiqué jeudi le ministre de la Santé.

L'objectif du gouvernement reste de proposer une première dose de vaccin contre le coronavirus à tous les plus de 50 ans d'ici à la mi-avril et à tous les adultes d'ici à la fin juillet.

CHILI

Record de plus de 7.000 cas en 24 heures

Le ministère chilien de la santé a signalé samedi 7.084 nouveaux cas de COVID-19 en 24 heures, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré dans ce laps de temps depuis l'arrivée de la pandémie dans le pays en mars 2020.

Le ministre chilien de la Santé, Enrique Paris, a déclaré que son ministère était très préoccupé par la circulation de nouveaux variants en provenance de l'étranger, c'est pourquoi les mesures seront renforcées pour les voyageurs qui

arrivent. Il a précisé que les nouvelles restrictions s'appliqueront aux voyageurs en provenance de tous les pays du monde, mais que des mesures supplémentaires seront prises pour ceux en provenance du Brésil.

M. Paris a expliqué que tous les voyageurs doivent se conformer à une quarantaine, sans possibilité d'exemption, une fois arrivés au Chili, et à un isolement dans une résidence sanitaire pendant onze jours pour les personnes dont le test

PCR serait revenu positif dans les 14 premiers jours suivant leur entrée dans le pays. Les voyageurs qui présentent un ou deux symptômes du COVID-19 doivent rester isolés jusqu'à ce que l'on puisse confirmer qu'ils ne sont pas atteints de la maladie. Selon le ministère, le Chili a enregistré un total de 925.089 cas de COVID-19. Au cours des dernières 24 heures, 93 personnes sont décédées pour un bilan total de 22.180 morts liés au COVID-19.

ARGENTINE

Plus de 2,24 millions de cas au total

L'Argentine a signalé samedi 6.826 nouveaux cas de COVID-19, portant le total national à 2.241.739, selon le ministère de la Santé. Le ministère a également confirmé 42 décès supplémentaires, pour un bilan de 54.517 morts. La province centrale de Buenos Aires, avec 937.575 cas, reste la région la plus touchée de ce pays

d'Amérique du Sud. L'Argentine a commencé sa campagne de vaccination contre le COVID-19 en décembre 2020. Jusqu'à présent, un total de 3.107.806 doses de vaccins ont été administrées.

Le gouvernement argentin a prolongé jusqu'au 9 avril les mesures de distanciation sociale contre le COVID-19.

PORTUGAL

Le plus faible nombre de patients atteints du COVID-19 hospitalisés depuis le 7 octobre

La direction générale de la santé (DGS) portugaise a rapporté samedi que le nombre de patients hospitalisés pour COVID-19 est tombé à 789, le chiffre le plus bas depuis le 7 octobre 2020.

Dans le même temps, un total de 170 patients sont actuellement dans des unités de soins intensifs (USI), le plus bas niveau depuis le 20 octobre.

Parallèlement, le Portugal a signalé 457 nouveaux cas d'infection et 8 décès au cours des dernières 24 heures, portant le total à 817.080 et 16.762 respectivement depuis le début de la pandémie, tandis

que 754 personnes se sont rétablies, portant le nombre total de guérisons à 766.924 depuis mars 2020.

De son côté, le Premier ministre Antonio Costa a déclaré samedi que "heureusement, le pays connaît un moment de plus grande tranquillité après une période difficile et dramatique avec la troisième vague de la pandémie".

"Mais il est essentiel que nous soyons tous conscients que cette pandémie n'est pas terminée et qu'elle ne sera pas tant qu'il n'y aura pas une vaccination totale ou la découverte d'un médicament efficace.

L'avenir dépend beaucoup de la manière dont nous agirons dans les prochaines semaines de déconfinement", a-t-il averti.

Le Portugal a commencé le 15 mars à rouvrir les écoles et autres établissements, bien que le pays soit toujours sous un "état d'urgence" décrété jusqu'à la fin du mois.

Selon les dernières données de la DGS, le Portugal compte actuellement 1.280.409 personnes vaccinées contre le COVID-19 : 875.490 avec la première dose et 404.919 avec la seconde dose.

VACCIN

L'UE menace de bloquer les exportations d'AstraZeneca

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a menacé samedi de bloquer les exportations du vaccin AstraZeneca si l'Union européenne ne recevait pas d'abord ses livraisons.

"Nous avons l'option d'interdire toute exportation prévue.

C'est le message que nous passons à AstraZeneca: respectez votre contrat avec l'Europe avant de commencer à livrer d'autres pays", a déclaré Ursula von der Leyen dans une interview à la presse. "Toutes les options sont sur la table", a ajouté l'ancienne ministre allemande de la Défense dans une claire mise en garde, en soulignant que les dirigeants européens feraient un point sur la questions des livraisons la semaine prochaine.

La Commission européenne avait annoncé jeudi qu'elle allait activer une procédure contractuelle pour résoudre le conflit avec le laboratoire AstraZeneca dont les livraisons de vaccins anti-Covid sont nettement inférieures aux chiffres

prévus initialement. Cette procédure est prévue dans les contrats de fourniture de vaccins conclus par l'UE.

Chaque partie a la possibilité d'envoyer une lettre à l'autre partie pour l'inviter à participer à une procédure de résolution de conflit qui aura lieu 20 jours plus tard entre les dirigeants exécutifs de la Commission européenne et de la société.

Le laboratoire AstraZeneca doit livrer au deuxième trimestre 70 millions de doses de son vaccin anti-Covid - dont l'utilisation est suspendue par plusieurs pays -, beaucoup moins que les 180 millions promises dans le contrat signé avec l'Union européenne.

Au premier trimestre, l'UE devrait avoir reçu au total quelque 30 millions de doses d'AstraZeneca, contre 90 millions prévues par le groupe pharmaceutique suédo-britannique. Alors que l'américain Pfizer a résolu ses difficultés de production de vaccins, "il y a une grande suspicion dans les

milieux européens (que le groupe AstraZeneca) a vendu plusieurs fois les mêmes doses et n'est pas capable" en conséquence d'assurer ses livraisons à l'UE, avait souligné un haut responsable européen.

Le mécanisme d'interdiction des exportations de vaccins relève d'abord de l'Etat membre où il est produit et la Commission donne ensuite son feu vert.

Ce mécanisme n'a été utilisé qu'une fois, l'Italie bloquant l'exportation de 250.000 doses d'AstraZeneca vers l'Australie, faisant valoir une "pénurie persistante" ainsi que "des retards dans les livraisons".

Les Vingt-Sept ne sont toutefois pas tous favorables à une interdiction des exportations, des pays comme les Pays-Bas et la Belgique - ou une grande partie du vaccin AstraZeneca est produit - appelant à la prudence.

SANTÉ DE BÉBÉ LES BONNES RAISONS D'ALLAITER

170 pays membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) assurent jusqu'à aujourd'hui la promotion de l'allaitement maternel à l'occasion de la Semaine de l'allaitement maternel. Top Santé fait le point sur les bonnes raisons d'allaiter son bébé pour lui et sa maman.

Le lait maternel est totalement adapté aux bébés

La composition de votre lait est adaptée au terme de votre enfant. Elle n'est pas la même si votre bébé est né à terme ou avec un mois d'avance et évolue ensuite en fonction de son développement et de son âge. Peu salé et sucré, le lait maternel ne fatigue pas les reins de votre bébé. Riche en éléments nutritifs, il est adapté à son développement et à la maturation de son cerveau. Et comme les protéines du lait maternel sont spécifiques à l'espèce humaine, elles contiennent moins de caséine, plus de lactosérum pour aider à l'assimilation des minéraux, et ne sont pas allergisantes.

«Le lait maternel est l'aliment idéal pour les nouveau-nés et les nourrissons. En effet, il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde», rappelle l'Organisation Mondiale de Santé

(OMS) qui recommande sur son site «l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois» et de «poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation de complément qui convienne».

L'allaitement fait aussi du bien aux mamans

Allaiter réduit les risques de cancer du sein de 30 % pour les femmes qui donnent le sein au moins un an et de cancer des ovaires de 25 % pour les femmes qui allaitent au moins deux mois.

L'allaitement permet de retrouver sa ligne plus facilement. En effet, nourrir son enfant au sein provoque des contractions qui aident l'utérus à retrouver sa taille normale après l'accouchement. Et, donner le sein provoque une dépense énergétique supplémentaire par jour d'environ 200 calories. Enfin, ce mode de nutrition oblige l'organisme à puiser dans les réserves de graisse localisées sur les fesses, les hanches et les cuisses prévues à cet effet. Les



femmes qui allaitent pendant six mois seraient protégées contre le risque d'hypertension artérielle

encore des dizaines d'années plus tard. Autre avantage certain : le lait maternel ne demande aucune

préparation et, à température ambiante, il ne nécessite aucune stérilisation.

L'ALLAITEMENT PROTÈGE LE CŒUR DES BÉBÉS PRÉMATURÉS

Les risques cardiaques liés à la prématurité peuvent être réduits grâce à l'allaitement maternel. Les bénéfices sont observés sur le long terme.

Le cœur des bébés prématurés est plus fragile et plus exposé aux maladies cardiaques. Mais, l'allaitement des bébés prématurés améliore la structure du cœur à long terme ainsi que les fonctions cardiaques, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Pediatrics*.

En 1982, les chercheurs de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni) ont débuté une étude sur les effets des régimes sur la santé cardiaque des bébés prématurés. Parmi le panel de 900 participants de cette étude, 102 individus ont été volontaires pour la deuxième étape de la recherche. Leurs données cardiovasculaires ont été évaluées et comparées à un groupe témoin.

« Nous avions déjà des données sur plus de 900 personnes suivies depuis leur naissance, dans le cadre d'une étude antérieure débutée en 1982, sur les effets des régimes alimentaires différents chez les nourrissons prématurés. Nous avons invité ces participants, suivis depuis le début de la vie pour

une étude cardiovasculaire et utilisé nos données pour évaluer comment les différents régimes alimentaires peuvent affecter le développement du cœur à long terme » explique le Dr Adam Lewandowski du département de recherche clinique cardiovasculaire de l'Université d'Oxford.

Le lait maternel, protège les bébés prématurés des maladies cardiaques

Les conclusions de l'étude montrent que l'allaitement maternel était associé à un plus grand volume et une meilleure fonction cardiaque par rapport à l'allaitement artificiel.

Les bébés prématurés ont un cœur plus petit que celui des bébés nés à terme et des fonctions cardiaques plus fragiles.

Mais les nourrissons, qui à la naissance, ont bénéficié d'un allaitement maternel exclusif (vs une formule pédiatrique) ont vu leur santé cardiaque s'améliorer.

« Plus le bébé prématuré a reçu de lait maternel, moins son volume et sa fonction cardiaques ont souffert » de sa prématurité



», explique le Dr Adam Lewandowski.

« Même la meilleure formule pour bébé manque de certains des facteurs de croissance, d'enzymes et d'anticorps présents naturellement dans le lait maternel et indispensables pour les bébés en développe-

ment. Si la naissance prématurée a inévitablement une incidence sur le développement de l'enfant, l'allaitement maternel apparaît comme le meilleur moyen de préserver au mieux le développement cardiaque de l'enfant ».

L'allaitement protège des infections ORL

Pour protéger les plus petits des infections ORL, il serait bénéfique de les allaiter.

L'allaitement permettrait de réduire les risques d'infection ORL, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Pédiatrie.

L'Organisation mondiale de la Santé recommande « l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois » et de « poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en associant à un allaitement de complément qui convienne ». Car, « le lait maternel est l'aliment idéal pour le nouveau-né et les nourrissons. En effet, il apporte tous les nutriments nécessaires à leur développement et contient des anticorps qui les protègent de maladies courantes telles que la diarrhée et la pneumonie, les deux premières causes de mortalité de l'enfant dans le monde ».

Cette nouvelle étude affirme que nourrir les nourrissons au sein réduirait le risque d'infections ORL. Les chercheurs de l'University of Texas Medical Branch (Etats-Unis) ont analysé les données médicales de 367 nourrissons pour évaluer l'impact de l'allaitement sur les risques d'infections ORL.

Les scientifiques ont identifié 3 facteurs qui permettraient de diminuer les risques d'infections ORL des bébés. Ils ont observé que l'allaitement maternel, la vaccination (souvent preuve d'un bon suivi médical de l'enfant) et le taux de tabagisme dans la maison permettaient de diminuer les infections des plus petits.

« Ainsi, l'absence d'allaitement maternel apparaît comme un facteur majeur de risque d'infections de l'oreille », explique le Dr Tasnee Chonmaître, professeur de pédiatrie. « L'allaitement maternel prolongé est associé à une réduction significative des rhumes et infections de l'oreille. Il est probable que les interventions médicales développées au cours des dernières décennies, comme l'utilisation des vaccins contre la pneumonie et la grippe et que la diminution du tabagisme, aient également contribué à réduire l'incidence des infections ORL chez l'enfant ».

ALLAITER APRÈS UNE CÉSARIENNE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Après un accouchement par césarienne, il est tout à fait possible d'allaiter, même si la mise en route est parfois un peu plus laborieuse. Nos conseils pour réussir votre projet d'allaitement avec Christel Niquille et Karima Peyronie, co-auteurs de *Mon allaitement* comme je le veux !

Après une césarienne, la fatigue et la douleur physique que vous ressentez au moindre mouvement peuvent interférer dans la mise au sein de votre bébé. Quant à votre bébé, qui a été « tiré » sous le menton ou derrière la nuque pour être extrait de votre utérus, il peut souffrir de difficultés pour ouvrir grand la bouche et élire correctement la langue.

Pour mener à bien votre projet d'allaitement, vous aurez besoin de soutien mais « Allaiter, yes you can » clament en choeur Christel Niquille et Karima Peyronie, co-auteurs de *Mon allaitement* comme je le veux, aux éditions Leduc.S.Pratique.

UN CONTACT PEAU-À-PEAU PRÉCOCE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a encore rappelé récemment : rien ne vaut un contact peau à peau précoce et prolongé pour mettre en place un allaitement prolongé. Ce peau-à-peau à long terme est refusé aux mères « césariées » à cause du temps nécessaire au réveil après une anesthésie générale.

Fort heureusement, la plupart des césariennes se font désormais plutôt sous péridurale : non seulement vous êtes consciente, mais comme vous n'êtes pas encore gênée par la douleur, vous pouvez garder votre bébé nu, à plat ventre, contre vous sans craindre. « Que la césarienne soit programmée ou pas, il peut être judicieux de parler du protocole de l'allaitement compatible avec la césarienne, en amont de la naissance » souligne Christel Niquille et Karima Peyronie.



Une approche douce et bienveillante de l'équipe soignante peut faire la différence.

« Amies des bébés » est en effet la clé du succès. « Combien de femmes césariées décident d'arrêter leur allaitement car elles n'ont pas trouvé le dispositif rassurant au tour d'elles ? »

TROUVEZ UNE POSITION CONFORTABLE

La douleur post-césarienne, la sonde urinaire qui peut empêcher de s'asseoir, ainsi que les tranchées (les spasmes post-accouchement de l'utérus) ressen-

ties plus violemment lors des tétées, sont autant de facteurs qui peuvent vous empêcher d'être suffisamment sereine pour allaiter. Mais certaines positions peuvent faire la différence.

La position latérale : allongée sur le côté, installez un coussin pour caler le dos et un autre entre les genoux, pour éliminer toute tension. Placez votre bébé sur le côté face à vous, ventre contre ventre. Un 3e coussin (ou une serviette pliée) peut être utilisé pour protéger la cicatrice de coups de pied intempêtifs ! La tête de votre bébé est dans le creux de votre coude, sa bouche au niveau du sein, ce qui permet une bonne succion de l'aréole (et non du ma-

melon). La position assise : demandez à votre conjoint (ou une infirmière) de relever le lit au maximum afin de ne pas ressentir la douleur due à une mauvaise position d'allaitement. Placez des oreillers sous vos genoux, votre bras et sur votre ventre avant de mettre votre bébé au sein.

LA CÉSARIENNE PEUT FAVORISER LA LACTATION

Il est vrai que la césarienne ne favorise pas l'installation d'un allaitement dans les meilleures conditions. Dans le cas d'une césarienne programmée, la maman accouche avant même d'avoir eu les premières contractions, ce qui bloque la sécrétion de prolactine, nécessaire à la lactation.

« Et dans le cas d'une césarienne réalisée en urgence, souvent après des heures de travail, la maman va libérer une grande dose d'adrénaline, qui bloque aussi l'ocytocine, nécessaire pour produire du lait » soulignent les auteurs.

si votre bébé tète peu ou mal, commencez à extraire votre lait rapidement (dans les 6 heures qui suivent votre accouchement). Par la suite, vous le tirez toutes les 2 heures pour favoriser la montée de lait et prévenir l'engorgement. Votre bébé pourra ainsi être nourri tôt et souvent, avec votre lait, ce qui lui évitera une chute de poids importante et le recours à du lait artificiel en complément. Vous lui laissez ainsi le temps de devenir « actif » au sein.

LES OMÉGA-3 PENDANT L'ALLAITEMENT RÉDUISENT LE RISQUE D'ALLERGIE

Prendre une gélule quotidienne d'huile de poisson pendant la grossesse et les premiers mois de l'allaitement réduit le risque d'allergie alimentaire chez le bébé.

Selon le Dr Robert Boyle, du département de médecine de l'Imperial College de Londres (Grande-Bretagne), des gélules de poisson (riches en Oméga-3) consommées par la maman à partir de la 20e semaine de grossesse et pendant les 3-4 premiers mois de l'allaitement entraînent une réduction du risque d'allergie alimentaire chez le jeune enfant.

L'étude a également mis en évidence un lien entre une durée d'allaitement plus longue et un risque réduit d'eczéma. L'allaitement maternel était également associé à un risque plus faible de



diabète de type 1. Pour cette étude, les chercheurs ont examiné 19 essais de supplémen-

tation en huile de poisson prise pendant la grossesse et impliquant 15 000 personnes. Ils ont

conclu que le risque d'allergie aux œufs avait l'âge d'un diminue de 30 %. Ils ont également examiné l'impact des suppléments de probiotiques pris pendant les 36-38 semaines de grossesse et pendant les trois à six premiers mois d'allaitement et ont constaté une réduction de 22 % du risque de développer de l'eczéma chez les enfants jusqu'à l'âge de trois ans.

Toutefois, des études plus longues seraient nécessaires pour suivre les enfants jusqu'à l'âge scolaire.

« Les allergies alimentaires et l'eczéma chez les enfants sont un problème croissant dans le monde, la possibilité de réduire ce risque allergique en apportant de nouvelles recommandations aux femmes enceintes n'est pas à négliger » insiste le Dr Boyle.

CONGO

Début des opérations de vote pour la présidentielle

Les opérations de vote pour l'élection présidentielle ont commencé dimanche au Congo-Brazzaville où six candidats sont en lice face au président Denis Sassou Nguesso qui brigue un nouveau mandat, ont rapporté des médias.

Dans plusieurs bureaux à travers le pays, où l'affichage des listes d'électeurs n'était pas terminé à 07H00, le vote a commencé avec retard, jusqu'à parfois une heure.

Peu d'affluence était constatée à l'heure de début de vote, selon les médias. Le président-candidat, 77 ans, qui brigue un nouveau mandat de cinq ans, avait déjà été réélu trois fois depuis 2002.

Son principal adversaire, l'opposant Guy-Brice Parfait Kolelas a été testé positif au Covid-19 vendredi après-midi, M. Kolelas.

Il doit être évacué ce dimanche vers la France, d'après son directeur de campagne, Cyr Mayanda. Parmi les autres candidats figure l'ancien ministre des Finances Mathias Dzon.

Le vote anticipé des membres des forces de sécurité (entre 55 et 60.000) a eu lieu dimanche. Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé "toutes les parties prenantes à oeuvrer en faveur d'un processus électoral apaisé".

Internet coupée par les autorités

L'accès à internet et aux réseaux sociaux était coupé depuis plusieurs heures dimanche, jour de scrutin présidentiel au Congo Brazzaville où le président Denis Sassou Nguesso, brigue un nouveau mandat de cinq ans, ont rapporté des médias.

Le réseau internet est inaccessible depuis peu après minuit (samedi 23H00 GMT).

Il était toujours à l'ouverture des bureaux de vote dimanche à 07H00 GMT, où 2,5 millions d'ailleurs sont appelés à élire leur président de la République, selon ces médias.

Le président Sassou Nguesso fait face à six rivaux. Contrairement à la présidentielle de 2016, les réseaux mobiles, téléphonie et SMS, restent en service.

Le 16 mars, une cinquantaine d'organisation, dont Internet sans frontière, ont invité dans une lettre ouverte le président Sassou Nguesso à "garder internet ouvert, accessible et sécurisé pendant toute la période de l'élection présidentielle de 2021". Mercredi, entre 55.000 et 60.000 membres des forces de sécurité ont voté par anticipation.

TCHAD

La police disperse des rassemblements réclamant l'alternance au pouvoir (Médias)

La police tchadienne a dispersé, samedi, à N'Djamena des rassemblements de la société civile et de l'opposition pour réclamer l'alternance politique lors de la présidentielle d'avril, après plus de 30 ans de pouvoir aux mains d'Idriss Déby Itno, selon des médias.

Les manifestations, à l'appel notamment de l'opposant historique Saleh Kebzabo et du jeune militant Succès Masra, ont rassemblé peu de monde dans les rues de la capitale N'Djamena en raison d'un important dispositif policier.

Des manifestants ont brûlé quelques pneus dans certains quartiers de la capitale avant d'être rapidement dispersés par la police.

Les autorités ont interdit vendredi les rassemblements, évoquant le risque "de troubles à l'ordre public". M. Kebzabo, opposant historique à M. Déby, qui a retiré sa candidature à la présidentielle du 11 avril en dénonçant un "climat d'insécurité", a été empêché de prendre part à une manifestation dans le centre-ville, et contraint de rentrer à son domicile, ont indiqué aux médias des proches de l'opposant.

Le secrétaire général de la Convention tchadienne pour les droits de l'Homme (CTDDH), Mahamat Nour Ahmed Ibedou, a été arrêté alors qu'il participait à une mani-

festation, a affirmé à l'AFP Abbas Al-Hassan, secrétaire de la CTDDH.

Le siège du parti Les Transformateurs de Succès Masra, jeune opposant de 38 ans qui avait appelé à des manifestations samedi et dont la candidature à la présidentielle a été invalidée par la Cour suprême car il n'a pas atteint l'âge de 40 ans, a été encerclé par la police.

Le pouvoir est accusé, en particulier ces derniers mois, de réprimer toute opposition en interdisant les rassemblements de partis ou de mouvements de la société civile qui réclament "une alternance au pouvoir".

Les rassemblements, présentés comme "pacifiques", de l'opposition et de la société civile réclamant le départ du maréchal Déby - qui dirige le pays depuis son coup d'Etat en 1990 -, ont été systématiquement interdits.

Le 28 février, une tentative d'arrestation par des militaires et policiers de l'opposant et candidat Yaya Dillo Djerou, s'était soldée par la mort de trois personnes, dont sa mère et deux soldats selon un bilan officiel.

M. Djerou a pris la fuite et la Cour suprême a invalidé sa candidature quelques jours plus tard.

SAHARA OCCIDENTAL

Pression croissante sur la société allemande DHL pour un retrait des territoires sahraouis occupés

Des actionnaires importants dans la société allemande DHL se sont élevés contre la présence d'une succursale dans la ville occupée de Laayoune (Sahara occidental), selon des rapports de presse faisant état, samedi, de fortes critiques contre le géant des services du Courrier international en raison de sa présence au Sahara Occidental occupé.

Lors d'une réunion de l'Assemblée générale de la société mère "Deutsche Post DHL", des principaux actionnaires ont affiché leur opposition à la présence d'une succursale dans la ville occupée de Laayoune, estimant que la présence de sociétés étrangères au Sahara occidental "est un véritable test pour l'Union européenne en termes de devoir de protection des droits de l'homme".

La semaine dernière, les participants à un rencontre en ligne avaient condamné l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental, et la députée allemande Sevim Dagdelen a dénoncé l'activité "immorale" des entreprises in-

ternationales impliqués dans le pillage des richesses du peuple sahraoui.

Appelant les entreprises de son pays à se retirer de l'exploitation illégale des richesses des sahraouis", la parlementaire allemande a exhorté son gouvernement à abandonner tous les accords économiques conclus avec le Royaume du Maroc, afin de ne plus être, a-t-elle dit, "un soutien de l'occupation marocaine". Pour elle, "la conclusion d'accords avec



le Maroc pour l'exploitation des richesses des Sahraouis encourage ce dernier dans la violation du droit international".

Le Centre d'Etudes et de documentation Franco-Sahraoui "Ahmed Baba Miske" avait révélé dans

un rapport publié en janvier dernier que des dizaines d'entreprises étrangères pillaient illégalement les richesses du Sahara Occidental occupé, soulignant que 75% de ces entreprises relèvent de l'Union européenne.

LIBYE

Kubic exhorte les Etats membres de l'ONU à respecter leurs engagements pris à Berlin

L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies en Libye, Jan Kubis, a exhorté, vendredi, tous les Etats membres de l'ONU à respecter leurs engagements pris lors de la Conférence internationale sur la Libye tenue en janvier 2020 à Berlin en Allemagne, rapportent des médias libyens.

"Nous exhortons les Etats membres des Nations-Unies à respecter leurs engagements relatifs au respect du cessez-le feu en vigueur en Libye,

à l'évacuation des mercenaires et forces étrangères présents sur le territoire libyen et au respect de l'embargo international sur la vente des armes à la Libye", a déclaré M. Kubis au terme de sa visite de deux jours à Berlin.

M. Kubis qui a entamé une tournée internationale, a remercié "vivement l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes et l'Union européenne (UE) pour le soutien dont ils ont fait preuve à l'égard des nouvelles autorités en Libye", ajoutant les mêmes sources.

Les appels internationaux au retrait des mercenaires étrangers en Libye se sont multipliés ces derniers jours. Le Conseil de sécurité de l'ONU a réclaté, vendredi dernier, dans une déclaration approuvée à l'unanimité "le retrait sans plus tarder de toutes les forces étrangères et des mercenaires de Libye". "Le Conseil de sécurité appelle toutes les parties à appliquer pleinement l'accord de cessez-le-feu (du 23 octobre) et exhorte les Etats membres à respecter et à soutenir la pleine application de l'accord", précise la déclaration.

De son côté, l'UE a appelé, jeudi dernier, au retrait "immédiat" des mercenaires et forces étrangères présents en Libye et au "désarmement des milices conformément aux résolutions du Conseil de sécurité".

"Les interventions militaires étrangères sont inadmissibles en Libye. Les parties concernées à respecter ces décisions et à coopérer plutôt qu'avec le Comité militaire mixte libyen 5+5", a indiqué l'UE dans un communiqué rendu public.

Selon l'ONU il y a encore jusqu'au mois de décembre de l'année écoulée, quelque 20000 mercenaires étrangers et 10 bases militaires étran-

gères en Libye. L'embargo sur les armes imposé à la Libye par le Conseil de sécurité en 2011 reste "totalement inefficace", a déclaré un groupe d'experts de l'ONU.

Dans son rapport final, le Groupe d'experts sur la Libye - créé en application de la résolution 1973 (2011) - déclare que tout au long de son mandat, l'organe a identifié de "multiples actes" qui ont menacé la paix, la stabilité ou la sécurité du pays, et des attaques accrues contre les institutions et infrastructures de l'Etat.

"Les groupes terroristes désignés sont restés actifs en Libye, même si leurs activités ont diminué.

Leurs actes de violence continuent d'avoir un effet perturbateur sur la stabilité et la sécurité du pays", déclare le groupe d'experts.

"L'embargo sur les armes de 2011 - qui interdit aux Libyens d'exporter des armes et des matériels connexes, et oblige les Etats membres de l'ONU à empêcher la fourniture directe ou indirecte d'armements à la Libye - "reste totalement inefficace", note-t-il, ajoutant que les civils, y compris les migrants et les demandeurs d'asile, continuent de souffrir de violations et d'abus généralisés de leurs droits.

"Pour les Etats membres qui soutiennent directement les parties au conflit, les violations sont étendues, flagrantes et au mépris total des sanctions", relève le rapport.

La Libye a vu récemment l'installation d'un nouveau gouvernement d'unité nationale dirigé par Abdelhamid Dbeibah.

Le nouvel exécutif a pris officiellement ses missions, mardi dernier. Il s'est fixé douze objectifs durant la période de transition devant prendre fin d'ici aux prochaines élections générales prévues le 24 décembre prochain.

PALESTINE

Début du dépôt des candidatures aux élections législatives de mai

La Commission électorale centrale palestinienne (PCEC) a annoncé dans un communiqué qu'elle avait commencé à recevoir samedi les candidatures pour les prochaines élections législatives.

La PCEC a commencé à recevoir les candidatures aux élections législatives depuis le 20 mars jusqu'au 31 mars, et les listes électorales ont été invitées à soumettre les noms de leurs candidats au siège de la commission à Ramallah et à Ghaza, précise le communiqué.

Selon le communiqué, seules les listes électorales de candidats, et non d'individus, seront acceptées, comme le stipule la loi électorale récemment amendée.

Par ailleurs, toutes les listes devront comporter un minimum de 16 noms de candidats et un maximum de 132, soit le nombre de sièges du Conseil législatif palestinien monocaméral.

"Chaque demande de nomination sera étudiée dans les cinq jours pour s'assurer que la liste électorale répond aux conditions légales de candidature. Après cela, la PCEC



décidera si la liste électorale est approuvée ou non", explique le communiqué.

En janvier, le président palestinien Mahmoud Abbas a annoncé que les élections générales de 2021 in-

clureraient les élections législatives du 22 mai, les élections présidentielles du 31 juillet et les élections du Conseil national palestinien, la plus haute instance décisionnelle de l'Or-

ganisation de libération de la Palestine, le 31 août. Les dernières élections présidentielles palestiniennes ont eu lieu en mars 2005 et les dernières élections législatives en janvier 2006.

RUSSIE-BULGARIE

Expulsion de diplomates russes : Moscou prendra des mesures de rétorsion contre la Bulgarie

Le Premier chef adjoint de la commission des Affaires internationales du Conseil de la Fédération russe, Vladimir Djabarov, a indiqué que la Russie prendra des mesures de rétorsion si la Bulgarie décide d'expulser des diplomates russes.

"La Russie prendra des mesures de rétorsion si la Bulgarie décide d'expulser des diplomates russes", a déclaré Djabarov, après que le Premier ministre bulgare, Boïko Borissov, a annoncé que plusieurs diplomates russes vont être "déclarés espionnage non gratae, dans le cadre d'une affaire d'espionnage".

"Nous allons réagir sans aucun doute, nous adopterons des mesures en miroir dans le cas d'une telle décision", a ajouté le responsable russe, qualifiant l'éventuelle expulsion de diplomates russes d'"acte hostile de la part de la Bulgarie".

Le Premier ministre bulgare, de son côté, a affirmé que les deux pays avaient "de bonnes relations de partenariat sur plusieurs axes, mais cette activité d'espionnage doit cesser".

"La Bulgarie défendra toujours sa sécurité nationale et son appartenance à la zone euro-atlantique garantie par la diversification des livraisons de gaz, la modernisation de l'armée et la prochaine adhésion à la zone Euro", a-t-il souligné.

La veille, le parquet bulgare a annoncé l'arrestation, le 18 mars, de plusieurs personnes suspectées d'"espionner au profit de la Russie". Selon lui, le groupe était dirigé par un ancien haut fonctionnaire du renseignement militaire bulgare.

Pour rappel, le 18 décembre, le ministère bulgare des Affaires étrangères a déclaré "persona non grata" un diplomate russe, lui donnant 72 heures pour quitter le pays. Moscou avait estimé que cette expulsion était "sans fondement" et qu'elle ne contribuait pas "au développement du dialogue entre nos pays".

MEXIQUE

Une candidate aux municipales assassinée dans le sud du pays

Une candidate aux prochaines élections municipales au Mexique a été assassinée samedi dans l'Etat d'Oaxaca, dans le sud du pays, ont indiqué les autorités locales et le président du parti conservateur.

Ivonne Gallegos a été abattue par un groupe d'assaillants qui a pris la fuite et un homme qui l'accompagnait a été blessé, a indiqué la police d'Ocotlan de Morelos, à 30 km au sud de la capitale d'Oaxaca.

"Nous condamnons fermement le meurtre de notre candidate Ivonne Gallegos Carreño", a écrit Marko Cortés, le président du Parti action nationale (PAN) sur Twitter qui exige "une enquête approfondie, la justice, et des sanctions pour les responsables".

Le gouverneur d'Oaxaca, Alejandro Murat, a également condamné le crime sur Twitter, tandis que le bureau du procureur de l'Etat a indiqué avoir ouvert une enquête.

Des élections seront organisées en juin pour renouveler des sièges de gouverneurs de plusieurs Etats et de maires.

Outre la violence liée au crime organisé, des centaines de politiciens ont été agressés ou tués dans des attaques qui se multiplient en période électorale.

Selon un décompte du cabinet de conseil Etellect, entre septembre 2020 et le 5 mars, 55 hommes politiques ont été tués, dont 14 candidats.

Depuis décembre 2006, date à laquelle le gouvernement a lancé une opération antidrogue controversée, le Mexique a enregistré plus de 300.000 meurtres, selon les chiffres officiels qui ne précisent pas combien de ces crimes sont liés au crime organisé.

APS

PACTE MIGRATOIRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Cinq pays européens du Sud s'entendent pour élaborer des "propositions communes"

Cinq pays européens de Méditerranée, Chypre, Espagne, Grèce, Italie et Malte, "en première ligne de réception" des migrants, se sont entendus samedi pour élaborer des "propositions communes" sur le nouveau pacte migratoire européen.

La Grèce, l'Italie, Malte et l'Espagne ont déjà déclaré à la Commission européenne qu'un nouveau pacte proposé sur les migrations et l'asile ne partageait pas assez largement le fardeau des migrants arrivant en Europe.

"Nous réitérons notre ferme plaidoyer en faveur d'un véritable équilibre nécessaire entre solidarité et responsabilité, car dans sa forme actuelle le Pacte ne rassure pas suffisamment les Etats membres de première ligne", indique la déclaration commune publiée samedi.

La réunion d'Athènes intervient une semaine avant le sommet européen des 25 et 26 mars consacré aux relations UE-Turquie.

Le mécanisme de renvoi de migrants a été déjà abordé dans le cadre de l'élaboration du "nouveau pacte

sur la migration et l'asile" présenté par la Commission européenne en septembre dernier.

Selon l'UE, la coopération avec les pays d'origine et des migrants passe aussi par l'aide au développement, les investissements, le commerce et une meilleure organisation des voies d'immigration légale.

Ily a une semaine, la commissaire européenne Ylva Johansson, chargée des questions migratoires, avait estimé qu'il était "urgent" de définir avec les Etats membres une liste de pays avec lesquels engager en priorité des négociations pour "améliorer la coopération" sur les "réadmissions" de migrants.

Conscient que certains pays, principalement des Etats de l'Est de l'UE, s'y opposent, le nouveau pacte propose qu'ils versent plutôt des fonds pour aider les autres à accueillir des demandeurs d'asile.

Les ministres qui se sont rencontrés dans un hôtel de Vouliagmeni, une banlieue balnéaire d'Athènes, ont été rejoints par le vice-président de la Commission européenne, Mar-

garitis Schinas, et le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis. "Le nouveau pacte devrait inclure des améliorations de base", a déclaré M.Mitarachi dans un communiqué.

Il a ajouté qu'"il y a un manque d'équilibre entre les obligations des pays de première réception et le mécanisme incertain de solidarité du reste de l'UE". Fernando Gomez, ministre espagnol de l'Intérieur, a souligné l'importance d'une coopération européenne efficace avec les pays tiers, à savoir les pays d'origine des migrants et ceux qu'ils traversent en route vers l'Europe, "comme la formule la plus efficace de prévention des migrations illégales".

La nécessité d'un mécanisme de rapatriement coordonné par la Commission européenne a également été soulignée par la ministre italienne de l'Intérieur Luciana Lamorgese, tandis que le ministre maltais de l'Intérieur Byron Camilleri a déclaré que "malheureusement, la relocalisation des migrants des premiers pays d'accueil reste dans une large mesure volontaire".

FRANCE

Des milliers de personnes manifestent contre le racisme et les violences policières

Des milliers de personnes ont manifesté, samedi, à Paris et dans d'autres villes françaises pour protester contre le racisme et les violences policières, rapportent des médias locaux.

A Paris, entre 5000 à 10.000 personnes ont défilé dans le calme, selon un responsable syndical, tan-

dis que la préfecture de police de Paris, qui a mobilisé un important dispositif de sécurité pour encadrer la marche, évoque 3500 manifestants.

"Cette mobilisation a été organisée à l'appel de plusieurs collectifs, dont le Réseau d'Entraide Vérité et Justice, la Marche des Solidarités et la Coordina-

tion #StopLoisécuritéGLObale", précisent les mêmes sources.

Les manifestants réclamaient notamment la suspension immédiate des agents mis en cause pour des violences et la suppression des propositions de lois "sécurité globale" et "séparatisme". Le Sénat, dominé par l'opposition,

a adopté jeudi en première lecture la proposition de loi controversée sur la "sécurité globale" avec notamment un nouvel article 24 qui crée un délit de "provocation à l'identification" des policiers. D'autres rassemblements de moindre importance ont été organisés notamment à Lyon, Lille et Rennes.

SALON NATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Une affluence timide et des lecteurs en quête de nouveautés

Le premier Salon national du livre, qui prendra fin ce samedi, aura marqué le retour de l'activité littéraire dans la capitale, malgré une affluence timide des visiteurs venus découvrir les nouveautés littéraires proposées par quelques éditeurs avec des remises attractives.

Marquant la reprise des activités culturelles après une année de suspension en raison de la pandémie du coronavirus, cet évènement littéraire aura également été un des premiers salons dédiés au livre organisé par des éditeurs privés sous la bannière l'Organisation nationale des éditeurs de livres (Onel).

Crise sanitaire oblige, l'affluence dans les allées du pavillon central du Palais des expositions des Pins-maritimes demeure "modeste" par rapport au dernier Salon international du livre d'Alger (Sila), qui drainait une moyenne de 100.000 visiteurs par jour.

Le salon est également marqué par une réduction des surfaces d'exposition occupées par les éditeurs qui n'ont pas ressorti leurs stands "spacieux" et "esthétiques", relèvent des habitués du Sila.

Une virée dans les allées du salon permet de constater un manque d'"entrain" de la part des exposants qui ont choisi de réduire la surface d'exposition avec une mise en place "minimaliste".

Quelques éditeurs participent à ce salon avec de nouveaux titres dans la littérature, l'histoire ainsi que des essais et témoignages.

Les éditions "Casbah" proposent une vingtaine de titres en français dont "Le baiser et la morsure" de Yasmina Khadra, "Le mauvais génie" de Nadjib Stambouli, "Zelda" de Meriem Guemache ou encore "Migrants sans noms" de Tawfiq Belfadel.

L'éditeur public Anep, pour sa part, invite les lecteurs de Merzak Bagtache, disparu dernièrement, à découvrir son dernier roman "Quatro" en plus notamment d'autres auteurs à l'instar de Rabéa Doublil pour sa fiction "Journal d'une jeune schizophrène".

Les éditions "Chihab" se limitent à quelques nouveautés notamment les romans de Nassira Belloula "Il ne fallait pas s'en prendre à nous" et "L'histoire et la géographie", premier roman de Yasmina Azzoug, alors que les éditions "Hibr" marque sa participation avec une dizaine de nouveaux titres notamment "Les colombes du paradis", de Abdelkader Khelil et "Le roi en question", un recueil d'articles critiques sur ce genre musical algérien.

Pour la littérature en langue arabe les éditions El Ikhilif proposent "La danseuse" de Rabéa Djelti, "Nirvana" de Amine Zaoui ou encore "Zenqet e'talienne" de Boumediène Belkhir.

Malgré les remises sur les livres, allant pour certains éditeurs jusqu'à 50%, les ventes "stag-nent", relèvent des exposants qui peinent à conquérir un lectorat à la recherche d'ouvrages édités à l'étranger et de littérature jeunesse.

Rencontrés par l'APS, des habitués des manifestations littéraires, disent être "insatisfaits" des nouveautés proposées, jugées peu "attractives" et relèvent la "rareté des nouveaux romans de jeunesse". Des parents ont également regretté que le jeune lectorat doive "se contenter de versions abrégées des classiques de la littérature universelle".

Une première expérience d'organisation

Malgré des promotions pour booster les ventes et la réduction des tarifs de location des stands (ramenés à 3.800 DA au lieu de 6.000 DA le mètre carré), visiteurs et éditeurs semblent "peu emballés" pour cette foire, a constaté l'APS.

Le secteur de l'édition ayant été lourdement impacté par la pandémie, de nombreux éditeurs disent "être dans l'incapacité d'éditer de nouvelles publications et d'assumer les frais d'un salon".

Sur le plan organisationnel, cette édition aura été marquée par l'annulation d'un grand nombre de conférences inscrites dans le programme culturel et professionnel de ce salon, à l'exemple des rencontres-débats sur le livre et la lecture en milieu scolaire et sur la protection des droits d'auteur et le piratage d'œuvres littéraires.

L'Onel, par la voix de son président, renvoie la responsabilité aux intervenants qui ont fait défaut, en regrettant le "manque de communication" de la part des institutions qui devaient animer ces "rendez-vous manqués".

De nombreux exposants ont également regretté le "manque" de communication sur cet évènement qui, de l'avis de certains, n'a pas bénéficié d'une assez large couverture médiatique ni d'une assez grande visibilité.

Par ailleurs, les visiteurs ont été soumis au respect des consignes sanitaires émises par les autorités compétentes notamment l'interdiction d'accès aux moins de 16 ans, le port du masque, la prise de la température ainsi que les restrictions concernant les rassemblements. Plus de 200 exposants algériens prennent part à ce salon, ouvert au public jusqu'au 20 mars.

APS

CINÉMA

Journées cinématographiques virtuelles dédiées au court métrage : les lauréats distingués

Le cinéclub du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA) a projeté, samedi, les trois (03) premiers courts métrage lauréats du concours des Journées cinématographiques virtuelles dédiées à cette catégorie de films en présence des réalisateurs.

Sélectionnés parmi 20 films en lice, les trois courts métrage qui ont fini sur le podium sont respectivement: "Arbi Rabia" de Allouane Mohamed (Tindouf), "El Hafwa" (Le lapsus) du réalisateur

Aymen Bennour (Tébessa) et en troisième "Stay strong" de Sofiane Adjal.

S'exprimant à cette occasion, le réalisateur Said Mehdaoui a salué la maîtrise des jeunes réalisa-

teurs des techniques cinématographiques, rappelant les souffrances qu'endurent les cinéastes indépendants afin de réaliser leurs rêves, notamment au plan financier. De son côté, le président du



CNCA, Mourad Chouih a assuré, au terme de la cérémonie de distinction, que son établissement met tous les moyens nécessaires à la disposition des jeunes porteurs de projets cinématographiques.

LIVRE

Des éditeurs proposent des solutions pour améliorer la présence du livre dans les librairies

Des éditeurs, réunis autour d'une rencontre sur la distribution du livre en Algérie, ont préconisé une série de mesures afin d'améliorer la présence des livres dans les librairies et promouvoir la lecture publique. Intervenant lors d'une rencontre sur les problèmes liés à la distribution du livre en Algérie, organisée en marge du Salon national du livre d'Alger (22-20 mars), le président de l'Organisation nationale des éditeurs du livre (Onel), Mustapha Kellab, a énuméré plusieurs entraves à la distribution, le transport et à la vente des livres, rencontrés par les distributeurs et éditeurs, membres de cette organisation, notamment.

Les libraires, principaux partenaires des éditeurs, "sont aujourd'hui excédés par les charges liées au loyer", se plaint M.Kellab pour qui les libraires dont

le nombre à travers le pays continue de reculer, sont un "chaînon important" de l'industrie du livre. Le même responsable a appelé les pouvoirs publics à soutenir l'édition et la distribution du livre à travers les fonds publics, rappelant que les importateurs d'appareils de reprographie, parmi les imprimeurs et éditeurs, sont "assujettis au paiement d'une "redevance de reprographie". Sans fournir de détails précis, le président de l'Onel, également éditeur, a fait remarquer que les "achats de livres au profit des établissements de l'éducation ont baissé ces dernières années", ce qui a induit, selon lui, un recul de la lecture en milieu scolaire.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Onel, organisatrice de ce salon, a plaidé pour la mise en place d'un réseau national des librairies élargies

aux wilayas du Sud et des régions enclavées. Mohamad Djahmani a rappelé, à juste titre, les propositions de l'organisation pour résoudre les problèmes liés à la distribution et à la vente du livre dans les librairies. Dans ses recommandations, transmises aux autorités concernées, l'Onel plaide notamment pour l'exonération des taxes et droits applicables sur le livre et l'industrie du livre.

Lors des débats, d'autres éditeurs ont soulevé des difficultés en lien avec la facturation et l'autorisation de transport des livres des imprimeries vers les librairies. "Les agents en charge du contrôle routier exigent des transporteurs factures et autorisations de transport", se plaint Djallal Bakir, représentant des éditions "Basma Edahabia".

La première édition du Salon national du livre d'Alger a pris fin samedi au Palais des expositions des Pins-maritimes à Alger, après dix jours d'activités dont des hommages ainsi que des débats sur le patrimoine et l'édition du livre en Algérie.

Au dernier jour de cette manifestation littéraire, les visiteurs auront profité des remises allant jusqu'à 50% pour certains ouvrages, alors que les stands se vidaient et que de nombreux exposants s'apprêtaient à emballer leurs cartons. Le Salon national du livre d'Alger a accueilli plus de 200 d'exposants algériens, pour la plupart des éditeurs membres de l'Onel, organisateur de ce premier évènement marquant la reprise des activités culturelles après une année de gel pour cause de la pandémie de coronavirus.

THÉÂTRE

14^e FNTP : le spectacle "Khatini" plaide pour la jeunesse et dénonce les sociétés archaïques

La pièce de théâtre "Khatini", un vaudeville qui dénonce les sociétés archaïques, sources de la profonde détresse des jeunes, est entrée, samedi à Alger, en compétition du 14^e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), devant un public nombreux, tenu au respect des mesures de prévention sanitaire. Écrit et mis en scène par Ahmed Rezzak, le spectacle, présenté au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), rend dans des atmosphères burlesques, l'histoire d'un pays qui s'est vidé de sa jeunesse, contrainte au départ dans la clandestinité, affrontant les hautes mers au risque d'y laisser sa vie, en quête d'un ailleurs plus clément et plus prometteur.

Unique jeune qui est resté, mais en instance de quitter le territoire, "Khatini", un universitaire diplômé et malheureusement sans emploi, ne sait pas qu'il est activement recherché par les plus hautes autorités du pays, car appelé par le devoir de repeupler la Nation. Entre partir vers d'autres cieux et ne pas laisser sombrer son pays, Khatini vit un véritable drame cornélien. Dans un spectacle engagé aux contours politiques, les comédiens, au jeu ubuesque, ont excellé dans l'interprétation de leurs différents rôles, entretenant l'ambiguïté et le malentendu à travers des dialogues directs au rythme ascendant et soutenu, dans une conception qui a dénoncé la mauvaise gestion des gens aux affaires, responsables du profond désarroi de la jeunesse.

Portée par les talentueux comédiens, Samira Sahraoui, Bouhedjar Boutchiche, Houria Bahloul, Bendebara Fouad, Sabrina Korichi, Shahrazed Khalifa, Rabie Ouadjaout, Yasmina Boudjemaâ, Aissa Chouat, Abdellah Bessaghir, Fethi Draoui, Bachir Boudjemaâ, Hamza Ben Ahmed et Mohamed Guettaoui, la trame, déroulée en 80 mn, a été d'un réalisme frappant, usant même de quelques slogans des récentes manifestations populaires, appelant au changement.

Dans une scénographie fonctionnelle, six décors amovibles ont habillé, après chaque fin de tableau, les différents lieux où s'est déroulée la trame du spectacle, l'intérieur d'une maison, les locaux des hautes autorités officielles, une terrasse de café, un hammam et un tableau en plein rue.

Les atmosphères créées par l'éclairage, varié entre vif et feutré, latéral, facial ou vertical a bien servi le spectacle, aidant à saisir la sémantique de chaque scène, tout comme la conception de la bande son, œuvre de Abdelkader Soufi qui a su porter l'humour de chaque situations et illustrer, par la mélodie et le son, les émotions des personnages.

Le travail sur la direction d'acteur aura été, selon le metteur en scène, un des ateliers du spectacle "les plus laborieux", car il fallait pour tous les comédiens (à l'exception de Khatini et sa bien aimée) restituer "la manière d'être des vieux" et reproduire leurs "comportements séniles" (boitements, tremblements, perte de mémoire, délire, confusion des personnes, voix qui se lèzarde), ajoutant que le corps en mouvement du comédien ne devait pas "mentir" au personnage qu'il interprétait.

"Divertissant, émouvant et tranchant", de l'avis de plusieurs spectateurs, le spectacle, "Khatini", produit par le Théâtre régional de Mostaganem "Djillali-Benabdelhalim", a été très applaudi par un public conquis, qui a savouré tous les moments du spectacle dans la délectation.

Ouvert le 11 mars dernier, le 14^e Festival national

du théâtre professionnel (Fntp) prendra fin dimanche, après la présentation au Tna de "Chkoum yekhdha chkoum" (qui "Trump" qui), dernier spectacle en compétition produit par le théâtre régional de Skikda.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BORDJ-MENAIEL
COMMUNE DE LEGHATA
Siege : Leghata centre.
NIF 09008435355075705

AVIS DE MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ N° 01/2020

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15.247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'A.P.C de Leghata informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire du marché N°01/2020 paru dans les quotidiens «DK News» du 16 Septembre 2020 et «الحوار» du 17 Septembre 2020 relatif au projet : «Réalisation de six classes à l'école Bayou Hocine» a été modifié comme suit :

Entreprise	N.I.F de l'entreprise	Note technique	Montant de l'offre financière modifiée en dinars algériens	Délai de réalisation	Observation
EGTPH/ETB TCE Sellaoui Khodja	180054201448116	43/50	27.696.212,32 DA Vingt sept million six cent quatre vingt seize mille deux cent douze dinars et trente deux centimes.	Six (06) Mois	L'offre la moins disant

Les soumissionnaires peuvent se rapprocher des services de la commune de Leghata, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres. Ils peuvent introduire leurs recours devant la commission communale des marchés de la commune de Leghata dans un délai de dix jours (10 jours) à compter du premier jour de la publication de cet avis dans la presse nationale.

APPLICATIONS INTERNET

Instagram envisage une version pour enfants de son application

Instagram réfléchit à une version de son service de partage de photos et de vidéos destinée aux enfants, suscitant des réactions dubitatives, voire outrées, de certains internautes.

Le patron d'Instagram Adam Mosseri a confirmé ce projet jeudi soir dans un tweet en réaction à une information révélée par le site Buzzfeed.

"Les enfants demandent de plus en plus à leurs parents s'ils peuvent rejoindre des applis les aidant à rester en contact avec leurs amis", a écrit M. Mosseri.

"Une version d'Instagram où les parents gardent le contrôle, comme ce que nous avons fait avec Messenger Kids, est une idée que nous explorons." Plusieurs usagers de Twitter ont réagi avec virulence à la publication de M. Mosseri, s'inquiétant des risques de harcèlement ou de l'exposition des plus jeunes à des contenus inadéquats.

"On ne donne pas des choses aux enfants parce qu'ils les VEULENT", a répondu une utilisatrice se présentant comme "une mère".

"On ne donne pas aux enfants des outils dangereux avec lesquels ils peuvent jouer quand les adultes eux-mêmes n'ont pas trouvé le

moyen de rendre ces outils sûrs", a-t-elle ajouté.

Instagram, dont la maison mère est Facebook, requiert un âge minimum légal de 13 ans pour s'inscrire, mais les usagers peuvent mentir sur leur date de naissance.

La plateforme a dévoilé mardi une série de mesures visant à protéger les plus jeunes, dont une technologie utilisant l'intelligence artificielle et l'apprentissage

automatique pour deviner l'âge réel des utilisateurs.

Instagram a aussi annoncé qu'il allait interdire aux adultes d'envoyer des messages aux mineurs qui ne les suivent pas afin d'éviter des échanges non sollicités. Par ailleurs, les mineurs vont recevoir des notifications



au sujet d'adultes ayant fait preuve d'un "comportement potentiellement suspect", ce qui a pour but de limiter les interactions.

INDE - JAPON

Collaboration en matière de surveillance spatiale de la superficie rizicole et de la qualité de l'air

Les agences spatiales de l'Inde et du Japon ont décidé récemment d'entreprendre une collaboration en matière de surveillance des superficies rizicoles et de la qualité de l'air à l'aide de données satellitaires, a indiqué l'Organisation indienne de recherche spatiale (ISRO).

Une réunion bilatérale virtuelle entre la délégation indienne dirigée par le président de l'ISRO, Kailasavidoo Sivan et la délégation japonaise conduite par le président de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA) Hiroshi Yama-

kawa, a été l'occasion d'explorer les moyens à même de promouvoir la coopération bilatérale dans le domaine agricole et la surveillance de la qualité de l'air, indique l'ISRO dans un communiqué.

Les deux agences ont examiné les programmes en cours d'observation de la Terre, de coopération lunaire et de navigation par satellite, ajoute la même source.

Ils ont également exploré les possibilités de coopération bilatérale dans le domaine de la formation et de l'échange professionnel des expertises.

TUNISIE - SATELLITE

Report du lancement du premier satellite "Challenge-One"

Le lancement du satellite tunisien, "Challenge-One", prévu pour samedi, à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire de l'indépendance de la Tunisie, a été reporté pour des raisons climatiques, a annoncé, Mohamed Frikha, président-directeur général du groupe tunisien, Telnet Holding, initiateur du projet.

D'après M. Frikha, le lancement devrait avoir lieu à partir du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan. Dans une déclaration à la presse, M. Frikha a assuré que la fusée russe Soyouz-2 qui transporte "Challenge-One" et d'autres satellites "n'a pas pu décoller en raison de la présence de vents forts (...) le lancement aurait lieu dimanche 21 mars 2021".

Et d'ajouter que "Telnet est dans l'attente de la confirmation de la date et de l'heure exacte du lancement du satellite par la station". Le chef de Telnet a, par ailleurs, affirmé que le satellite était "désormais, prêt à être lancé mais les experts de Baïkonour ont opté pour le report de l'opération pour ainsi garantir toutes les conditions de succès de la mise en orbite du satellite Challenge-One, conçu et développé par des compétences purement tunisiennes".

Il a insisté sur le fait que ce premier satellite "permettrait la transmission des données utiles aux habitants de la terre par la connexion des objets situés sur la Terre (Internet of Things) via l'espace en faisant recours, pour la première fois au monde, au protocole de communication LoRa, dédié aux réseaux terrestres".

D'un autre côté, ce satellite favorisera la communication et l'échange de données entre les différents équipements, dans multiples domaines, particulièrement le contrôle, le transport, l'agriculture et la logistique et ce, en recevant les données et en les envoyant à des fournisseurs à travers le monde entier.

APS

PUBLICITÉ



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle wilaya d'Ain-Defla
Rue Emir AEK Ain Defla
NIF : 000216299033049
Avis d'appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 02 /2021

La direction opérationnelle d'Ain Defla, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

Réalisation des travaux d'aménagement des complexes téléphoniques Ain-Defla & Miliana.

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées activité bâtiment.

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et de classification de 02^{ème} catégorie et plus sont appelés à soumissionner.

Le retrait des cahiers des charges auprès de la Direction Opérationnelle service d'achat, Rue Emir Abdelkader face APW wilaya d'Ain Defla contre paiement de 3 000,00 DA, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte n° 0010026803000027581 compte BNA/Agence Ain Defla 268.

Les offres doivent être composées de :

Dossier administratif : inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF ».

Une offre technique : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « offre techniques ».

Une Offre financière : insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière ».

Les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée sous pli anonyme avec la mention suivante:

ALGERIE TELECOM - SPA

Direction Opérationnelle wilaya AIN DEFLA Rue Emir Abdelkader

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 02 /2021

Réalisation des travaux d'aménagement complexes téléphoniques Ain-Defla & Miliana « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 8h00 à 14h00 au niveau du service achat de la direction opérationnelle wilaya d'Ain Defla.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique, le jour de dépôt des offres, à 14 h 00 au niveau du siège de la Direction opérationnelle wilaya d'Ain Defla.

Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la direction opérationnelle d'Ain-Defla.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

DK NEWS

Anep : 2116005209 du 22/03/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBIA

COMMUNE DE REGHAIA

N.L.F : 38 10 50 08 16 000 20 000 41

AVIS D'ADJUDICATION POUR LA LOCATION DE CARREAUX DE VENTE ET PARKING DU MARCHÉ QUOTIDIEN DE LA COMMUNE DE REGHAIA
N° 08 /SPCM/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Réghaïa lance un avis d'adjudication pour la location de carreaux de vente et parking du marché quotidien de la commune de Réghaïa.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à :35 750 000.00 DA

La durée de location : Trente Six (36) Mois fermes

Le cahier de charges sera retiré auprès du secrétariat permanent de la commission communale des marchés publics (1er étage du siège de la commune) contre le paiement d'un montant de Six milles dinars (6000.00 DA) auprès du trésorier inter-communal de Réghaïa

Le soumissionnaire doit présenter le registre de commerce lors du retrait du cahier des charges.

Contenu du dossier : les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes:

1/Offre technique :

01-Copie originale du cahier des charges signé, paraphé et bien renseigné par le soumissionnaire.

02-Extrait de naissance .

03- casier judiciaire en cours de validité.

04-extrait de rôle puré.

05-Situation vie- à- vis de la CASNOS et CNAS

06- une copie du registre de commerce électronique au nom du soumissionnaire portant l'activité exercée et citée à l'adjudication .

07-Déclaration de probité signée, paraphée et bien renseignée par le soumissionnaire..

2/offre financière :

01-Déclaration à souscrire et lettre de soumission signées, paraphées et bien renseignées par le soumissionnaire.

02-Chèque certifié par les services bancaires libellé au nom du trésorier intercommunal d'au moins un (01) mois et relatif au 10 % du montant de l'offre proposée par l'adjudicataire représentant une garantie de soumission.

03-Récépissé d'achat du cahier des charges.

NB : L'offre financière proposée pour une année seulement

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Réghaïa sous doubles pli cacheté portant deux enveloppes séparées (offre technique – offre financière) l'enveloppe extérieure ne porte que la mention

LOCATION DE CARREAUX DE VENTE ET PARKING DU MARCHÉ QUOTIDIEN DE LA COMMUNE DE REGHAIA

Numéro de l'avis d'adjudication

Adjudication A NE PAS OUVRIR que par la commission d'adjudication

La durée de préparation des offres est fixée à (08) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture publique des plis, s'effectue au siège de la commune (salle de délibération) en présence des adjudicataires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres indiquée ci-dessus à Quinze (15h00).

(Si le jour d'ouverture des plis coïncide un jour férié ou un jour de repos légal, il est reporté au jour suivant)

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 2116005163 du 22/03/2021

NATATION / OPEN DE MARSEILLE
(400M QUATRE NAGES)

Nouveau record national pour Syoud, en 4:22.48

Le nageur algérien Jaouad Syoud a établi samedi soir un nouveau record national du 400 mètres quatre nages en grand bassin (50 m), avec un chrono de 4 minutes 22 secondes et 48 centièmes, en finale "A" de l'Open de Marseille (France), pendant laquelle il s'était contenté de la cinquième place.

L'ancien record national était détenu par Ramzi Chouchar, en 4 minutes 23 secondes et 53 centièmes, établi lors des Jeux africains de 2019 au Maroc. Un troisième record national donc pour le sociétaire du club français, l'Olympique de Nice, après ceux du 100 mètres papillon et du 200 mètres quatre nages en grand bassin (50 m), établis la veille, respectivement en 53 secondes 26 centièmes, et 2 minutes 1 seconde.

Syoud (21 ans) avait battu son propre record national du 200 mètres quatre nages, puisque c'est lui qui détenait le précédent, avec un chrono de 2 minutes 1 seconde et 76 centièmes, établi pendant les Championnats du monde de 2019 en Corée du Sud.

Pour ce qui est du 100 mètres papillon, Syoud a battu l'ancien record d'Oussama Sahnoun, établi pendant les Championnats arabes de 2018, à Tunis, en 53.50.

Syoud a réalisé au passage les minima "B" de participation au 400 mètres quatre nages des prochains Championnats du monde, lui qui la veille avait déjà réalisé les minima "B" de qualification au 100 mètres papillon en grand bassin des Jeux Olympiques de Tokyo.

Un temps considéré également comme un minima "B" pour les Mondiaux 2021 en petit bassin (25m), prévus au mois de décembre à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) et pour les Mondiaux en grand bassin, qui auront lieu en mai 2022 à Fukuoka (Japon). D'ailleurs même son nouveau record national sur le 400 mètres quatre nages est considéré comme un minima "B" pour les prochains Mondiaux en petit bassin (25 m).

L'Algérie est représentée par quatre nageurs au meeting de Marseille, à savoir : Jaouad Syoud, Ramzi Chouchar, Nazim Benbara et Amel Melih, alors que Majda Chebaraka a renoncé à ce rendez-vous à la toute dernière minute. L'Open de Marseille, qui se déroule du 19 au 21 mars dans le Sud de la France, s'inscrit dans le cadre de la 3e étape du "Golden Tour".

TENNIS La Fédération algérienne lance un appel à candidatures pour le poste de DTN

La Fédération algérienne de tennis (FAT) lance un appel à candidatures pour le poste de Directeur technique national (DTN), a indiqué dimanche l'instance dirigeante dans un communiqué publié sur Facebook.

"Dans le cadre d'un CDD à plein temps, la FAT recrute un(e) DTN. Il/elle est chargé(e) des questions techniques et de la discipline, sous l'autorité du président de l'instance fédérale dans le respect des obligations légales et réglementaires", a écrit l'instance fédérale. "Il/elle aura une mission de manager et de gestionnaire au centre d'un système multipartite avec une fonction aux enjeux variés : sportif, juridique, médiatique, socio-économique, humaine, politique et professionnelle", a ajouté la même source. Parmi ses principales responsabilités, le DTN doit établir un état des lieux concernant la situation du tennis national, planifier le projet sportif fédéral 2021-2024 et veiller à son application. Aussi, il tracera des objectifs périodiques en coordination avec les directions permanentes et proposera l'organigramme de la DTN. La FAT a fixé le 1er avril comme date limite pour le dépôt des dossiers de candidature.

HANDISPORT - GP DE TUNIS (3E JOURNÉE)

4 nouvelles médailles en bronze pour l'Algérie

La sélection algérienne de para-athlétisme a terminé sa participation au Grand-Prix de Tunis avec quatre nouvelles médailles de bronze, remportées samedi au stade Olympique de Radès, lors de la 3e et dernière journée, disputée dans des conditions météorologiques très défavorables.

Sofiane Hamdi (T37) a pris la 3e place au 400m, qu'il a couru en un temps de 24.67, derrière le Saoudien Ali Al-nakhli (24.33) et l'Indien Pur-nomo Saptoyaga (23.57). De son côté, Hadi Tedjani (T52) s'est classé 3e au 400m (moteur), avec un total de 195 points, dans une course où les classes T52/54 ont été jumelées. Tedjani a couru la distance en 1:13.93, derrière le Marocain Bammou Abdelfattah (T54) en 51.07 et l'autre Marocain, Adane Khouri (T54), vainqueur en 49.27. La 3e médaille de bronze algérienne a été remportée par Nouioua Samir au 1500m (T46), en parcourant la distance en 4:04.63, alors que son compatriote, Zakarya Anseur s'est contenté d'une 8e position en 4:14.27.

L'épreuve est revenue au Danois Lukkeby Olsen (4:03.06) devant le Kényan Kipruto Felix (4:03.09). Au concours du poids, classes jumelées F53/54, l'Algérien Hamza Kais (F53) a pris également la médaille de



bronze avec un total de 594 points pour un jet à 6,45m (très loin de sa propre performance, au-delà des 7 mètres). La 1re place a été gagnée par le Grec Mandis Stefanoudakis (F54) avec 760 pts (pour un jet à 8,22m), devant le Syrien Alaa Abdulsalam (T54) avec 738 pts (7,14m).

Avec une récolte finale de 18 médailles (7 or, 4 argent et 7 bronze), l'Algérie a pris la 6e

position au tableau des médailles pour 45 pays classés et plus de 60 participants. Le podium des médailles est revenu à la Tunisie avec 28 breloques (9 or, 12 argent et 7 bronze), suivie du Maroc (9, 8, 6) et de la Colombie (7, 7, 2). Cinq records d'Afrique ont été battus par les athlètes algériens lors du Grand-Prix de Tunis. Il s'agit de Sid Ali Bouzourine (T36) au 400m (58.03), Youssouf Ben-

sedira (F35) au poids (11.4 m), Nadjat Bencheref (F51) au club (12.61 m), Benallou Bakhta (T13) au javelot (31,55 m) et Hamza Kais (F53) au poids (6.45 m).

Analysant les résultats obtenus, le staff technique national a estimé que les performances pouvaient être meilleures si ce n'est les conditions météorologiques (pluie, vent et froid durant les trois jours de compétition) qui ont énormément gêné et perturbé l'ensemble des athlètes participants.

"Néanmoins, des athlètes ont beaucoup progressé, d'autres ont stagné et certains n'ont pas pu réaliser même leurs propres chronos ou jets. Aussi, la reprise tardive des entraînements, en raison de la situation sanitaire et la longue absence des athlètes aux compétitions d'évaluation, ont eu leurs effets négatifs", ont estimé les entraîneurs qui ont souhaité bénéficier d'une préparation non-stop avant les Jeux paralympiques de Tokyo.

TENNIS DE TABLE

Toufik Ailam élu nouveau président de la Fédération algérienne de Tennis de table

Toufik Ailam a été élu nouveau président de la Fédération algérienne de tennis de table lors de l'Assemblée générale électorale de l'instance, tenue samedi à Alger.

Ex-membre du Bureau fédéral sortant, Ailam a récolté 20 voix, devant ainsi ses deux concurrents pour la présidence, Abdennour Kaci (14 voix) et Kamel Zitouni (4 voix). Le quorum a été atteint en présence de 45 membres sur le total de 50 que compte l'Assemblée générale du tennis de table, dont 41 avaient le droit de vote. Quoique, finalement, seuls trente-huit d'entre eux ont exprimé leurs voix, alors que les trois membres restants avaient préféré s'abstenir, en déposant des bulletins à blanc. Outre Ailam, huit autres membres ont été élus lors de cette AGE, pour faire partie du nouveau Bureau fédéral. Ils ont été choisis parmi un groupe initial comportant vingt candidats.

Il s'agit de : Mabrouk Adjabi, Khaled Bouziane Errahmani, Salah Ghieriani, Mohamed Fethi, Senouci Bettine, Tayeb Ammar, Aïssa Madi, et Issam Messaoudi. "Tout d'abord, je remercie les membres de cette honorable Assemblée pour leur confiance, que je ne considère pas comme un cadeau, mais plutôt comme une mission, qu'ils

m'ont chargé d'accomplir. Tout ce que j'espère à présent, c'est être à la hauteur de cette confiance et apporter un plus à notre discipline" a indiqué Ailam après son élection.

"Ma priorité, en tant que nouveau président de l'instance, sera de commencer par rassembler la famille du tennis de table, et ce n'est qu'après cela qu'on se tournera vers d'autres chantiers, notamment, la prise en charge des jeunes talents de moins de dix ans, sans oublier le sport féminin et la vulgarisation de la discipline dans le grand sud, notamment, à travers l'augmentation du nombre de Ligues" au niveau de cette vaste zone du pays, a-t-il ajouté. Ailam n'a pas tari d'éloges sur ses prédécesseurs à la tête de l'instance, dont il a venté les mérites, et le gros travail qui a permis à la discipline d'atteindre le niveau qu'elle occupe actuellement. Outre les projets déjà évoqués, le nouveau président a insisté également sur "la nécessité de former de bons entraîneurs et bons athlètes, suivant des méthodes modernes" et ce, pour leur permettre d'atteindre un bon niveau, et grâce auquel ils pourront "briller sur la scène internationale". Ailam a évoqué également le cas de l'unique ten-

nisman de table algérien, qualifié aux JO de Tokyo, en l'occurrence ce Larbi Belriah, auquel il a promis d'apporter "tout le soutien nécessaire".

Pour conclure, le nouveau président a annoncé que sa discipline "sera présente en force aux Jeux méditerranéens d'Oran" et avec l'objectif de représenter au mieux les couleurs nationales.

Composante du nouveau Bureau fédéral (ENCADRE)

Composante du nouveau Bureau de la Fédération algérienne de tennis de table pour le mandat olympique 2021-2024, à l'issue de l'Assemblée générale électorale tenue samedi à Alger :

Président :

-Toufik Ailam

Membres :

1. Mabrouk Adjabi
2. Khaled Bouziane El Rahmani
3. Salah Ghiriani
4. Mohamed Fethi
5. Senouci Bettine
6. Taib Amar
7. Aïssa Madi
8. Issam Messaoudi

FÉDÉRATION MONDIALE DE VIETNAM VOCOTRUYEN

L'Algérie nation pilote du programme de développement en Afrique

La Fédération algérienne de Vo Vietnam (FAVV) a été désignée nation pilote du programme de développement du Vocotruyen en Afrique, par le comité directeur de la Fédération mondiale de Vietnam Vocotruyen (WVNV), a annoncé l'instance fédérale. Dans une correspondance adressée au président de la Fédération algérienne, Rabia Ait Medjber, l'instance mondiale a estimé que l'excellent niveau de participation de l'instance nationale a été pris en considération. "Prise en considération de l'excellent niveau de participation de votre fédération et votre équipe nationale aux différents événements internationaux - Championnats du monde 2016 et 2018, coupe du monde 2019 - la présente résolution, effective au 1er mars 2021, implique votre intégration, en tant que président de la FAVV, au sein de la commission internationale WVNV-Développement", a écrit l'instance mon-

diale dans sa correspondance. "Cette dernière, placée sous la supervision du président Hoang Vinh Giang et dirigée par M.Nguyen Cong Toyt, vice-président permanent en charge de l'International" a-t-elle ajouté. Pour sa part, la Fédération algérienne a salué la décision de l'instance mondiale. "La Fédération mondiale renouvelle sa confiance en la personne de Rabia Ait Medjber. Une confiance bien méritée en raison des dernières participations et prestations fournies par nos équipes nationales sur le plan international. Les échéances internationales sont très proches et nous souhaitons atteindre tous nos objectifs pour honorer nos engagements vis à vis des membres de la grande famille du Vietnam Vo Co Truyen", a écrit l'instance fédérale. Créé en 1957 par le maître Doc Moc Ngyun, le Vo Vietnam a été introduit en Algérie en 1973 par le maître Abdelmalek Ait El Arbi.

BOXE/TOURNOI DU BOSPHORE

L'Algérienne Imane Khelif (-60 kg) en or

La boxeuse algérienne Imane Khelif a décroché la médaille d'or chez les seniors/dames de moins de 60 kg, au Tournoi international du Bosphore, clôturé samedi soir à Istanbul. En finale, la native de Tiaret, qui fêtera bientôt ses 22 ans, a battu la Russe Anastasia Evgenievna Beliakova, championne du monde 2014, par décision unanime des trois juges. Un sacre qui confirme le retour en forme de l'Algérienne après une année difficile, marquée par des perturbations à répétition, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. De bon augure également en prévision des Jeux Olympiques de Tokyo, décalés à l'été 2021 en raison de la crise sanitaire mondiale et pour lesquels Khelif est déjà qualifiée.

La France accorde une dérogation aux internationaux de Ligue 1 et Ligue 2 de rejoindre leurs sélections

Les internationaux de Ligue 1 et de Ligue 2 française de football concernés par un match hors Union européenne et Espace Economique Européen pourront finalement être exemptés de septaine sanitaire, comme les internationaux français, a annoncé le ministère des sports samedi.

" Le ministère des sports confirme que les internationaux de retour de compétition officielle hors UE avec leur équipe nationale, française ou étrangère, sont exemptés de septaine dès lors que le respect d'un strict protocole sanitaire et médical est garanti (bulle + test PCR quotidien au retour en club).

Ils pourront donc s'entraîner et jouer sans application d'un délai de sept jours.

" En vertu d'une circulaire FIFA, datant du 5 février, autorisant les clubs à ne pas libérer leurs internationaux sélectionnés hors de la zone UE (Union Européenne)/EEE (Espace Economique Européen, les 27 mêmes pays + la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) si un isolement de cinq jours minimum devait être respecté à leur retour, l'intégralité des 40 clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 avait signé un accord pour louer ces internationaux, qui risquaient de manquer les compétitions



domestiques début avril, après avoir respecté une période d'isolement obligatoire de sept jours, imposée par le gouvernement français.

Des joueurs tels que Benlamri et Slimani (Lyon), Ferhat (Nîmes), Delort (Montpellier), ou encore le gardien de but Oukidja (FC Metz), étaient concernés par ce risque de devoir renoncer à la sélection al-

gérienne lors des deux prochains rendez-vous des "Verts" contre respectivement la Zambie le 25 mars et le Lesotho le 29 mars. Les deux internationaux algériens évoluant en Premier League anglaise, Riyad Mahrez et Saïd Benrahma, retenus par leurs clubs Manchester City et West Ham en raison des restrictions liées au Covid-19, seront indispo-

nibles pour le voyage en Zambie, mais seront éventuellement présents pour le dernier match à Blida face au Botswana. Les internationaux africains doivent participer aux qualifications à la CAN 2021 et les internationaux européens aux qualifications à la Coupe du monde 2022. La zone Am-Sud avait d'ores et déjà reporté ses rencontres éliminatoires.

LIGUE 1 - WA TLEMCEN

L'entraîneur Benchadli prédit une phase retour "délicate" pour son équipe



L'entraîneur du WA Tlemcen, Djamel Benchadli, a prédit, dimanche, une deuxième phase de championnat "très délicate" pour son équipe si la direction de ce club de Ligue 1 de football ne venait pas à régler les problèmes financiers récurrents des "Zianides".

Le coach du WAT a estimé, dans une déclaration à l'APS, que sa formation est

dirigeants du "Widad" pour prendre en charge le déplacement de leur équipe vers Sétif où elle donnera la réplique à l'Entente locale, cet après-midi (15h00), dans le cadre de la 19e et dernière journée de la phase aller.

D'ailleurs, il a fallu qu'un "mécène" intervienne pour payer les frais de déplacement vers les Hauts-plateaux pour

exposée à d'autres turbulences qui pourraient avoir des conséquences négatives sur son avenir parmi l'élite, au cas où la crise financière qui secoue le club perdurerait.

Les craintes du technicien oranais ont été confortées par les difficultés énormes rencontrées par les

éviter aux protégés de Benchadli de déclarer forfait pour ce rendez-vous, indique-t-on dans les milieux des "Zianides".

Cela est intervenu après une dizaine de jours de turbulences qu'a connus le WAT et marqués par des grèves à répétition des joueurs pour réclamer la régularisation de leur situation financière, ce qui a failli pousser leur coach, arrivé il y a près de deux mois, à rendre le tablier. Ces turbulences ont eu également pour effet de freiner la bonne marche de l'équipe en championnat où elle avait commencé à enchaîner les bons résultats après un départ raté.

Les poulains de Benchadli se sont contentés de deux points seulement lors de leurs trois précédents matchs, tous les deux obtenus à domicile.

Cette mauvaise passe que traversent les "Bleu et Blanc", de retour cette saison parmi l'élite après sept années passées dans les divisions inférieures, leur a valu de reculer provisoirement à la 13e place avec 19 points, tout en comptant un match en retard.

LIGUE 2 - CR TEMOUCHENT

Fin de mission pour l'entraîneur Hadj Merine

L'entraîneur du CR Temouchent, Hadj Merine, a été démis de ses fonctions à l'issue de la défaite à domicile contre l'ASM Oran (2-1), samedi dans le cadre de la 7e journée de la Ligue deux de football, a annoncé la direction de cette formation. Cette défaite, la deuxième concédée par les Temouchentois chez eux, a sonné le glas de leur coach, et ce, à peine une dizaine de jours après le renouvellement de confiance dont il a bénéficié de la part du bureau exécutif de cette formation de l'Ouest

du pays. Après un départ en trombe qui a poussé ses fans à se mettre à rêver d'accession, le CRT a marqué le pas depuis quelques journées. Sa contre-performance face aux voisins oranais lui a valu de reculer à la 5e place avec 11 points, distancé de 8 unités par le leader, le MCB Oued Sly.

Les premiers des trois groupes composant la Ligue deux cette saison joueront un mini-championnat en fin d'exercice avec comme enjeu les deux billets donnant accès à la Ligue 1, rappelle-t-on.



LIGUE 1 (19e JOURNÉE) - USM BEL-ABBES Plusieurs joueurs boudent le déplacement de Constantine

Plusieurs joueurs de l'USM Bel-Abbes ont boycotté le déplacement de leur équipe à Constantine pour affronter le "Chabab" local dimanche dans le cadre de la 19e et dernière journée de la phase aller de la Ligue 1 de football.

La liste des joueurs concernés par cette rencontre et communiquée samedi par la direction du club est composée de 17 éléments, dont la plupart sont issus de l'équipe de la réserve.

Au moins une dizaine de joueurs de l'effectif des seniors boudent les entraînements depuis plus d'une semaine pour réclamer la régularisation de leur situation financière, rappelle-t-on.

Las d'attendre le paiement de leurs salaires et primes de matchs, les joueurs concernés, dont la majorité a été engagée lors du mercato estival, ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour qu'ils soient rétablis dans leur droit tout en réclamant leur libération, indique-t-on dans l'entourage du club.

Plongée dans une crise multidimensionnelle depuis le début de cet exercice, la formation de la "Mekerra" lutte déjà pour son maintien parmi l'élite.

Les protégés de l'entraîneur Mouaz Bouakkaz, installé aux commandes techniques l'équipe depuis près d'un mois, pointent à la 17e place (premiers potentiels reléguables) avec 15 points et un match en moins.

JS KABYLIE Le contrat de Bounoua résilié à l'amiable

La JS Kabylie a annoncé samedi avoir résilié "à l'amiable" le contrat qui la liait au milieu de terrain Abdessamed Bounoua, en insistant sur le fait que cette séparation s'est faite d'un commun accord entre les deux parties.

"Le milieu de terrain Abdessamed Bounoua a résilié son contrat ce samedi matin, au siège du club. Une séparation à l'amiable entre les deux parties" a indiqué la Direction des Canaris dans un bref communiqué.

De son côté, et cité dans ce communiqué, Bounoua s'est dit "honoré d'avoir porté le maillot de la JSK", club qu'il a rejoint en provenance de l'USM Bel-Abbes, et auquel il était lié jusqu'au mois de juillet 2021.

"Je suis rentré à la JSK par la grande porte et aujourd'hui, c'est aussi par la grande porte que je quitte ce grand club. C'est un honneur pour moi d'avoir endossé le maillot de la JSK, à laquelle je souhaite beaucoup de réussite dans la suite de son parcours" a-t-il ajouté. La Direction kabyle a rendu la pareille à ce milieu de terrain de 30 ans, en lui souhaitant également "bonne chance pour la suite de son aventure", en le qualifiant de "joueur sympathique, au comportement exemplaire".

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (19^E JOURNÉE - MATCH AVANCÉ)

L'USM Alger domine la JSM Skikda (4-1)

L'USM Alger a dominé la JSM Skikda (4-1, mi-temps 2-1), samedi, en ouverture de la 19e journée de Ligue 1 algérienne de football, devant se poursuivre dimanche.

Après l'ouverture du score par le Burkinabé, Belem (7'), les Rouge et Noir s'étaient donnés quelques frayeurs, en concédant un pénalty à la 12', transformé par l'inévitable Merzougui (1-1).

Mais la joie des Skikdis a été de courte durée, puisque les Usmistes ont repris l'avantage au score dès la 34', grâce à un penalty du Constantinois Belkacemi (2-1). Après la pause, les locaux se sont montrés encore plus in-

cisifs qu'en première mi-temps, et ont réussi à ajouter deux nouveaux buts, grâce auxquels ils l'ont emporté (4-1) au final.

Le premier par Belkacemi (62'), qui s'est donc offert un doublé, avant que Benkhelifa ne clôture le festival à la 90'+1, après une passe lumineuse de Zouari.

Une précieuse victoire à domicile qui permet à l'USMA de rejoindre provisoirement la JS Kabylie à la 7e place,



avec 27 points, sauf que les Canaris comptent trois matchs en retard, à cause de leur engagement en Coupe de la Confédération contre deux pour l'USMA.

De son côté, la JSMS reste scotchée à l'avant-dernière place, avec seule-

ment huit unités au compteur, en attendant le déroulement des autres matchs, prévus dimanche à 15h00, avec à l'affiche le derby algérois, entre le NAHD et le MCA, au moment où le leader, MC Oran, sera en déplacement chez le NC Magra.

LIGUE 2 (7^E JOURNÉE)

Le WA Boufarik rejoint le RC Arbaâ, l'USM Annaba et MCB Oued Sly conservent la tête



Le WA Boufarik vainqueur en déplacement devant le RC Arbaâ (1-0) a rejoint son adversaire du jour en tête du classement du groupe Centre, alors que l'USM Annaba (Est) et le MCB Oued Sly (Ouest) ont conservé leur avance en tête de leur groupe respectif, à l'issue de la 7e journée du Championnat de Ligue 2 de football, disputée samedi.

Dans le groupe Centre, le WA Boufarik a infligé la première défaite de la saison au

RC Arbaâ (1-0) et partage désormais la tête du classement avec son adversaire du jour avec un total de 14 points, soit une unité de plus que les deux clubs bougiotes, la JSM Béjaïa et le MO Béjaïa.

Après un début de saison compliqué, la JSMB large vainqueur devant le CR Béni Thour (3-1) et le MOB auteur d'un match nul à Blida, squattent la troisième place du classement, en embuscade derrière les deux co-leaders. Juste der-

rière, l'USM El Harrach qui a battu difficilement le WR M'Sila (3-2) et l'ES Ben Aknoun auteur d'un match nul face à l'IBL Lakhadaria (0-0), se partagent la 5e place avec 12 points. De son côté, le RC Kouba a concédé une deuxième défaite consécutive en s'inclinant face à l'Amel Boussaâda (2-1) et se retrouve désormais dans le ventre mou du classement en compagnie de son adversaire du jour. A l'Est, l'USM Annaba (15 points)

a conservé la tête classement en s'imposant à domicile devant l'AS Khroub (1-0), alors que son poursuivant direct, l'US Chaouïa s'est également imposé dans le derby des Aurès face au CA Batna (2-0). L'US Chaouïa (14 points) occupe la deuxième place avec le HB Chelghoum Laïd qui a largement battu la lanterne rouge, le MC El Eulma (4-2), alors que MO Constantine est logé à la 4e place avec 12 points. Dans le groupe Ouest, le MCB Oued Sly, leader surprise après 7 journées de compétition, maintient la cadence en s'imposant à domicile devant l'US Remchi (3-0) et conserve deux points d'avance sur son poursuivant direct l'ASM Oran également vainqueur face au CR Témouchent (2-1). De son côté, le SC Ain Defla tenu en échec par le CRB Ain Oussera (2-2) a été rejoint à la 3e place du classement par le SKAF Khemis, qui a battu l'OM Arzew (1-0). La 8e journée de Ligue 2 aura lieu les 25 et 26 mars. Les matchs du groupe Est et Centre sont prévus jeudi, alors que ceux de l'Ouest se tiendront vendredi.

Samedi :
USM Alger - JSM Skikda 4-1

Classement :	Pts	J
1). MC Oran	32	18
2). ES Sétif	30	14
--). AS Ain M'lila	30	17
4). JS Saoura	29	16
--). O. Médéa	29	18
--). Paradou AC	29	18
7). JS Kabylie	27	14
--). USM Alger	27	17
9). CS Constantine	24	17
10). RC Relizane	23	18
11). CR Belouizdad	22	12
12). MC Alger	20	13
13). ASO Chlef	19	16
--). WA Tlemcen	19	17
15). NA Hussein-Dey	18	18
16). US Biskra	16	18
17). USM Bel-Abbès	15	17
18). NC Magra	14	16
19). JSM Skikda	8	17
20). CABB Arréridj	5	16

LIGUE DES CHAMPIONS (5^E JOURNÉE - /GR: D) Le Marocain Jaâfari arbitrera MC Alger-Zamalek

Un trio arbitral marocain sous la conduite de Noureddine Jaâfari dirigera la rencontre MC Alger -Zamalek SC prévu samedi 3 avril à 20h00 au stade 5 juillet (Alger) pour le compte de la cinquième et avant dernière journée dans le groupe D de la Ligue des champions, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF).

Le directeur de jeu marocain Noureddine Jaâfari sera assisté de ses deux compatriotes: Yahia Al-Tawali et Hamza Al-Noussiri.

Deuxièmes du groupe D avec 8 points, les hommes de Abdelkader Amrani n'auront besoin de d'un petit point pour valider leur qualification pour les quarts de finale de cette prestigieuse compétition africaine.

Les Égyptiens occupent quant à eux la troisième place avec 2 unités. L'Espérance de Tunis, solide leader avec 10 points, se rendra au Sénégal pour défier Teungueth FC, lanterne rouge avec un seul point est déjà éliminé.

APS

Programmes

Gr-Ouest

MCB Oued Sly - US Remchi 3-0
CR Témouchent - ASM Oran 1-2
IRB El Kerma - RCB Oued Rhiou 1-1
SKAF Khemis - OM Arzew 1-0
MC Saida - JSM Tiaret 1-1
CRB Ain Oussera - SC Ain Defla 2-2

Classement : Pts J

1. MCB Oued Sly 19 7
2. ASM Oran 17 7
3. SC Ain Defla 13 7
4. SKAF Khemis 13 7
5. CR Témouchent 11 7
6. RCB Oued Rhiou 9 7
7. MC Saida 8 7
8. JSM Tiaret 7 7
9. IRB El Kerma 6 7
10. CRB Ain Oussera 5 7
11. OM Arzew 4 7
12. US Remchi 1 7

Gr. Centre

IBL Lakhadaria - ES Ben Aknoun 0-0
USM El Harrach - WR M'Sila 3-2
USM Blida - MO Béjaïa 0-0
Amel Boussaâda - RC Kouba 2-1
JSM Béjaïa - CR Béni-Thour 3-1
RC Arbaâ - WA Boufarik 0-1

Classement : Pts J

- 1). RC Arbaâ 14 7
-). WA Boufarik 14 7
- 3). MO Béjaïa 13 7
-). JSM Béjaïa 13 7
- 5). ES Ben Aknoun 12 7
-). USM El Harrach 12 7
- 7). RC Kouba 9 7
-). Amel Boussaâda 9 7
- 9). IBL Lakhadaria 7 7
- 10). CR Béni-Thour 5 7
- 11). WR M'Sila 3 7
- 12). USM Blida 2 7

Gr. Est

HB Chelghoum Laïd - MC El Eulma 4-2
US Chaouïa - CA Batna 2-0
USM Annaba - AS Khroub 1-0
MSP Batna - USM Khenchela 1-2
MO Constantine - NRB Telegma 1-0
CRB Ouled Djellal - DRB Tadjenanet 3-0

Classement Pts J

- 1). USM Annaba 15 7
- 2). US Chaouïa 14 7
-). Chelghoum Laïd 14 7
- 4). MO Constantine 12 7
- 5). DRB Tadjenanet 10 7
-). NRB Telegma 10 7
-). USM Khenchela 10 7
- 8). CRB Ouled Djellal 8 7
- 9). CA Batna 6 7
- 10). AS Khroub 5 7
-). MSP Batna 5 7
- 12). MC El Eulma 4 7

LE PORTUGAL PERD RUI PATRICIO

Sélectionné par Fernando Santos malgré sa blessure, Rui Patrício vient cependant d'être déclaré inapte à jouer par l'unité médicale de la Fédération Portugaise de Football. Sorti sur blessure face à Liverpool après un choc à la tête contre son coéquipier Conor Coady, la présence de Rui Patrício avait été fortement questionnée. Le sélectionneur avait tout de même décidé de le convoquer pour les trois rencontres officielles à venir, expliquant que le gardien était dans un état stable. Via son site officiel, la FPF vient finalement d'annoncer son remplacement par José Sá, le portier de l'Olympiakos. Rui Patrício va donc retourner en Angleterre afin de récupérer plus sereinement.



SANÉ : «J'AVAIS BESOIN D'UN NOUVEAU DÉFI»

Après quatre saisons passées à Manchester City, Leroy Sané a quitté le club anglais pour rentrer en Allemagne où il évolue sous les couleurs du Bayern Munich. Il en explique les raisons.

L'été dernier, Leroy Sané a retrouvé la Bundesliga en signant avec le Bayern Munich. Un choix réfléchi après quatre saisons passées en Premier League sous les couleurs de Manchester City : « Pourquoi je suis parti ? Parce que j'avais besoin d'un nouveau défi. J'étais conscient qu'au Bayern, je devrais encore davantage faire mes preuves qu'en Angleterre. Je connaissais bien certains joueurs, comme Joshua Kimmich, Leon Goretzka et Serge Gnabry. C'était la meilleure option que j'avais à ce moment-là » assure-t-il dans les colonnes de Sport Magazine.

Souvent en conflit avec son manager de l'époque, Pep Guardiola, Leroy Sané assure qu'il avait de bonnes relations avec le Catalan : « Voilà encore un préjugé. Nous entretenons de bonnes relations, il m'a aidé à devenir un meilleur footballeur. Surtout en perfectionnant certains détails. Quel pied utiliser pour telle situation ? Quel mouvement effectuer pour créer de l'espace pour un partenaire ? D'autres entraîneurs le font également, mais lui le répète quotidiennement, jusqu'à ce qu'une petite voix finisse par vous dire ce que vous devez faire, et à quel moment. Ce qu'il y a de spécial avec Pep, c'est qu'il n'arrête pas de vous conseiller lorsqu'il constate que vous avez compris. Il trouve toujours quelque chose à améliorer. Si je n'avais pas été transféré à City, je n'aurais jamais atteint mon meilleur niveau » a-t-il ajouté.

VAZQUEZ PROPOSÉ EN PREMIER LEAGUE

Ayant récemment refusé une offre de prolongation de trois ans de la part du Real Madrid, Lucas Vazquez aurait été proposé à deux cadors de Premier League, Arsenal et Tottenham.

L'histoire entre le Real Madrid et Lucas Vazquez va-t-elle bientôt prendre fin ? Tout comme l'avenir de Sergio Ramos à La Casa Blanca, celui de Lucas Vazquez est flou. manque de temps de jeu avec Zinedine Zidane, régulièrement handicapé par les blessures et en fin de contrat en juin 2021, l'international espagnol pourrait bien quitter le club madrilène cet été. Une tendance qui se confirmerait étant donné que Lucas Vazquez aurait refusé récemment une prolongation de trois saisons supplémentaires. Suite au refus de Lucas Vazquez de poursuivre son aventure dans la capitale espagnole, plusieurs alternatives auraient été ainsi envisagées. Selon les informations du Daily Mirror, le joueur merengue aurait été proposé à plusieurs clubs de Premier League.

Et pas des moindres puisque l'ailier du Real Madrid aurait été suggéré à Arsenal et Tottenham. Bénéficiant d'une belle côte dans le championnat anglais, Lucas Vazquez pourrait ainsi se laisser tenter par une nouvelle expérience loin de l'Espagne.



ÇA DISCUTE TOUJOURS AVEC CAVANI

En fin de contrat en juin prochain à Manchester United, Edinson Cavani (34 ans, 18 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) dispose d'une option pour une année supplémentaire à activer en accord avec ses dirigeants. Ce n'était clairement pas la tendance évoquée par son père, qui révélait un mal-être de l'attaquant uruguayen en Angleterre. Mais d'après le manager mancunien Ole Gunnar Solskjær, les discussions se poursuivent. "On parle avec Edi. C'est un attaquant de haut niveau et peu importe ce qu'il décidera, on verra. On entretient de bonnes discussions avec lui, a confié le coach des Red Devils. On veut une équipe compétitive et on a besoin de quelqu'un devant pour marquer des buts. Donc on cherche."

Ronaldo est bel et bien sur le marché !

Totò Schillaci, ancien attaquant de la Juventus Turin pense que Cristiano Ronaldo vit ses derniers mois sous le maillot de la Vieille Dame. Il ne voit pas le Portugais rester dans le Piémont. « Ce sera sa dernière saison à Turin. Je ne sais pas si le club lui proposera un renouvellement de contrat, mais ce qui ne fait aucun doute, c'est qu'il ne tardera pas à trouver un nouveau club. La critique qu'il a reçue après la Ligue des champions [défaite contre Porto] était exagérée, nous parlons du meilleur attaquant du monde. Tout le monde peut avoir un mauvais match. La Juventus a peut-être sous-estimé l'opposition. » A déclaré Schillaci lors d'un entretien avec La « Gazzetta dello Sport. » Avant de conclure : « il continuera à tout donner pour lui-même et pour le club jusqu'à la fin de la saison afin de montrer que le match contre Porto n'était qu'une erreur, mais je pense qu'il vit ses derniers mois avec la Juve. »



TUCHEL S'EXPLIQUE POUR GIROUD

Décisif lors du 8e de finale aller de Ligue des Champions contre l'Atletico Madrid (0-1), avec un superbe retourné, Olivier Giroud (34 ans, 23 apparitions et 11 buts toutes compétitions cette saison) n'a pourtant pas gagné les faveurs de Thomas Tuchel. La preuve, l'attaquant de Chelsea n'a pas participé aux 4 derniers matchs de son équipe. Une situation qui fait culpabiliser le manager des Blues.

"Il souffre en ce moment depuis deux semaines et demie, les quatre derniers matchs, et ceux contre Southampton (1-1) et Leeds (0-0) durant lesquels j'ai fait des choix dont je ne suis pas vraiment satisfait, a reconnu l'Allemand. Après les matchs, j'avais la sensation qu'il aurait pu jouer 20-25 minutes pour peut-être nous aider à gagner au lieu de faire match nul."

"Je ne lui ai pas donné ces minutes de jeu parce que, honnêtement, je dois m'adapter au retour à trois changements, qui sont parfois deux changements parce que vous ne voulez pas faire le dernier changement trop tôt, a expliqué l'ancien coach du Paris Saint-Germain. C'est clairement ma faute, il s'entraîne bien, il a marqué un but vraiment décisif contre l'Atletico."

ARMÉE- VISITE

Saïd Chanagriha en visite d'inspection à la 2^{ème} Région militaire

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanagriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué une visite de travail et d'inspection à la 2^{ème} Région militaire (RM) à Oran, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée, accompagné du Général-major Hadj Laaroussi Djamel, Commandant de la 2^{ème} RM, "a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid Ahmed Boudjenane, dit Si Abbès, dont le siège du Commandement de la Région est baptisé de son nom. A cette occasion, il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada".

Lors de sa réunion avec les cadres et les personnels de la 2^{ème} RM, le Général de Corps d'Armée a prononcé une allocution, diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités de la Région, où il a adressé "ses félicitations à l'occasion de la commémoration du jour de la Victoire et du Mois des Chouhada".

A ce titre, il a souligné "la grandeur de l'Histoire de l'Algérie et le de-

voir de saisir le message de la glorieuse Révolution de Novembre, en hommage à la mémoire des vaillants Chouhada". Par ailleurs, le Général de Corps d'Armée a rappelé "l'objectif majeur du Haut commandement, qui consiste à poursuivre les efforts de développement des capacités de l'ANP, pour répondre aux défis et éventuels risques et menaces".

Par la suite, il a accordé la parole aux personnels de la Région pour exprimer leurs préoccupations, note la même source. Dans l'après-midi, le Chef d'Etat-major de l'ANP a effectué une visite de travail et d'inspection à l'Etablissement de développement de l'industrie automobile à Tiaret où il a assisté à "un exposé exhaustif présenté par le directeur général de l'Etablissement, portant sur le bilan d'activités et les perspectives de développement des produits mécaniques, avant de rencontrer les cadres et les personnels de cet im-



portant établissement industriel".

A cette occasion, le Général de Corps d'Armée a exprimé sa "satisfaction" de cette visite qu'il a effectuée à l'un des "pôles de fabrications militaires dont la création intervient dans un contexte d'adaptation aux exigences de notre époque, mais aussi pour répondre progressivement aux besoins de nos Forces armées et soutenir l'économie nationale, dans plusieurs secteurs", souligne la même source. Le Général de Corps d'Armée a inspecté les diverses chaînes de production et s'est enquis de "la qualité des véhicules pro-

duits au niveau de cet Etablissement industriel prometteur aux normes internationales". Il a également donné "un ensemble d'instructions et d'orientations portant sur la nécessité d'adopter les méthodes les plus innovantes en termes de gestion et de veiller à la formation continue des employés et des personnels pour le parfait accomplissement des missions assignées et le bon entretien des équipements de pointe mis à la disposition de l'Etablissement, tout en veillant à leur maintenance périodique conformément aux normes d'usine", conclut le communiqué du MDN.

ORAN

Deux salons de l'immobilier et de l'ameublement et décor à partir du 24 mars courant

Quelque 75 exposants prendront part à la 7^{ème} édition du Salon international de l'immobilier de l'habitat et des maisons intelligentes et la 8^{ème} édition du Salon de l'ameublement et décor, prévus à Oran, du 24 au 28 mars en cours, a-t-on appris dimanche du commissaire des deux manifestations.

Prévues au Centre des conventions d'Oran, les deux manifestations sont organisées par l'Agence de communication "Up Concept Design". Elles verront la participation d'exposants nationaux mais aussi internationaux représentant plusieurs pays partenaires de l'Algérie à l'image de la Turquie, la Chine, l'Espagne, la Syrie, a souligné Akram Sidi Yekhlif. Les deux

manifestations devraient permettre de faire connaître les nouveautés du secteur et promouvoir des relations de partenariat dans le domaine de l'immobilier et du décor en présentant au public des solutions répondant à leurs besoins selon leurs moyens par des promoteurs immobiliers, des bureaux d'architectes, des professionnels d'ameublement, de l'hôtellerie et du décor. Seront, entre autres présentés lors de ces manifestations, des logements écologiques modernes équipés de solutions intelligentes dont l'économie de l'électricité, des techniques électroniques, des systèmes de communication en immeubles. Le Salon de l'immobilier, de l'habitat et des maisons intelligentes réunira des professionnels du

secteur, des promoteurs immobiliers, des artisans, des entreprises de construction, des établissements bancaires et des compagnies d'assurances. Le Salon de l'ameublement et du décor accueillera, quant à lui, des start-up spécialisées dans ce domaine. Des communications sont prévues à cette occasion. Elles seront animées par des professionnels du secteur, a-t-on indiqué. Devenues annuelles à Oran, ces deux manifestations économiques seront marquées par l'application stricte du protocole sanitaire de prévention contre le coronavirus, ont assuré les organisateurs. Prévues initialement du 19 au 24 novembre 2020, les deux manifestations ont été reportées à cause de la crise sanitaire.



CORRUPTION

Tribunal de Tipasa : report au 4 avril prochain du procès de Kamel Chikhi

Le Tribunal de Tipasa a décidé, dimanche, le report du procès de l'homme d'affaires Kamel Chikhi dit "El boucher", accusé dans une affaire de corruption, au 04 avril prochain à la demande de la défense. Il s'agit du 5^e report consécutif à la demande de la défense de l'accusé depuis la première audience du 17 janvier dernier. Kamel Chikhi, qui avait fait l'objet d'un mandat de dépôt émis à son encontre par le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa, le 15 octobre dernier, est poursuivi dans cette affaire, au même titre que trois autres accusés (un notaire et deux employés) pour "octroi d'indus avantages",

"réduction d'impôts et de taxes sans autorisation", "abus de fonction" et "obtention d'intérêts de façon illégale".

Après leur présentation, le 15 octobre dernier, devant le parquet de Tipasa, le dossier de l'affaire a été transféré au juge d'instruction, qui a ordonné la mise en détention provisoire de Kamel Chikhi et le placement des autres accusés sous contrôle judiciaire. Cette affaire remonte à 2016, lorsque l'accusé Kamel Chikhi a signé, chez un notaire agréé de la ville de Tipasa, un contrat de transfert d'une propriété foncière (lui appartenant), sise à Ain Benian (ouest Alger), à une so-

ciété à responsabilité limitée (promotion immobilière), dont il était associé et gérant.

Il a bénéficié au titre de ce contrat d'une réduction d'impôts, en ne versant qu'un taux de 1% des taxes dues fixées à 5%. Un fait considéré en violation avec la législation en vigueur, ayant requis l'ouverture d'une enquête judiciaire en 2018 et l'engagement de poursuites à son encontre, en application de la loi sur la corruption. Les enquêtes réalisées dans cette affaire ont fait ressortir que le Trésor public a subi une perte estimée à 15 millions de DA.

APS

COMMERCE

Approvisionnement en huile de table : la perturbation causée par les commerçants au détail (organisation patronale)

La perturbation dans l'approvisionnement en huile de table, constatée sur le marché national durant les dernières semaines, est due aux commerçants détaillants qui refusent de se faire facturer leurs achats auprès des grossistes et des producteurs, a indiqué à l'APS, le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA), Khaled Belbel. Le responsable de l'organisation patronale, affiliée à la Confédération algérienne du patronat (CAP), a expliqué que "les commerçants au détail ont causé cette pénurie des huiles de table sur le marché" en prétextant la rareté de ces produits au niveau des grossistes et des producteurs. Selon lui, la raison "réelle" de cette perturbation est due au "refus" de ces commerçants d'appliquer les directives des services du ministère du Commerce instaurant "l'obligation" de facturation sur toutes les transactions réalisées par tous les acteurs du marché, "à tous les niveaux". Ce système de facturation est considéré "pénalisant" par les commerçants au détail vu que les transactions facturées sont "imposables", a précisé M. Belbel qui a ajouté que les détaillants estiment que leur marge bénéficiaire est "négligeable" s'ils achètent avec des factures les huiles dont le prix est plafonné par l'Etat.

Les stocks ont augmenté en 2021

Pour échapper à ce qu'ils qualifient de "contrainte", les détaillants se fournissent auprès de plusieurs grossistes en achetant de petites quantités au prix du détail, ce qui les exempte de la facturation, a souligné le responsable de la fédération qui a indiqué que ces commerçants écoulent, par la suite, leur marchandise "à des prix plus élevés en faisant croire à l'existence d'une pénurie" et à l'achat de leur produit plus cher auprès des grossistes et autres fournisseurs. M. Belbel a mentionné que les agents de la Direction du commerce et des prix (DCP) "ont effectué, dernièrement, des visites d'inspection" pour s'enquérir de l'état des stocks des producteurs et autres grossistes et ont constaté, selon lui, que "les niveaux des stocks en 2021 ont augmenté" par rapport à l'année écoulée. Il a donné l'exemple d'un des producteurs principaux des huiles de table en Algérie dont la production a "triplé" comparée à l'année précédente. Le responsable a déploré que "cette réticence à la facturation perdure depuis plusieurs années" tout en déclarant qu'il était difficile de "changer les mentalités" et cela demanderait du temps pour pouvoir "instaurer de nouvelles règles" qui ne pénaliseraient pas le consommateur final.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 5 morts et 153 blessés ces dernières 24 heures

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 153 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Illizi avec trois (3) personnes décédées suite au renversement d'un véhicule léger sur la RN 3, dans la commune d'Illizi, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour porter assistance 20 personnes incommodées par le gaz de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas. Concernant le trafic routier, la RN 33, reliant la commune d'El Asnam (wilaya de Bouira) à la wilaya de Tizi-Ouzou est coupée à la circulation au niveau du col Assouel, conséquemment au cumul de neige, signale la Protection civile.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué durant les dernières 24 heures 35 opérations de sensibilisation à travers 5 wilayas (25 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique, ainsi que 30 opérations de désinfection générale à travers 3 wilayas (15 communes).